CONGRES DE LA GRANDE MOTTE

Novembre 1973 (Suite)

GROUPE DE TRAVAIL SUR LA PSYCHANALYSE DE L'ENFANT

Le groupe est animé par Françoise DOLTO

Séance du matin

J.J. BOUQUIER. - Septième entretien. Mme S. à son fils Norbert, 13 ans, "Bon mon chéri, veux-tu maintenant parler seul avec le monsieur ?"- Norbert : "je veux bien, mais ça va te faire de la peine si tu restes à côté pendant que je parle". - Mme S. : "Mais pourquoi, bien sûr, mais enfin..." Mme S. m'explique alors combien il lui est difficile d'accepter que Norbert dise des choses dont elle ne serait pas au courant. Par exemple, il pourrait dire du mal de ses parents...

Elle parle aussi de la difficulté pour des parents d'accepter la séparation d'avec leurs enfants. Ses propres parents lui ont dit (à Mme S.) encore tout récemment que s'ils restaient ensemble, c'était bien pour elle. Ils n'acceptent pas ses protestations lorsqu'elle leur dit qu'elle est assez grande pour se débrouiller seule.

C'est en Mai 1972 que M. et Mme S. viennent me consulter au sujet de leur fils. Mon adresse leur a été donnée par Mme L. psychanalyste dans l'EMP où se trouve Norbert. Plusieurs personnes ont conseillé une psychothérapie pour l'enfant. Les parents sont d'accord bien que le père n'y croie guère. De son mari, Mme S. dit qu'il n'aurait recours au docteur que s'il était mourant.

Norbert doit quitter l'EMP à la fin de l'année scolaire pour entrer en 8ème dans une école privée. La "double entrave" dans laquelle il se trouve pris lors de cette 7ème séance illustre combien toute expression de son désir est piégé en retour par l'attitude maternelle. D'emblée se trouve posée la question d'une vérité que pourrait exprimer l'enfant et qui échapperait à la mère. Cette vérité est perçue par elle comme pouvant être dangereuse, tellement dangereuse qu'il parait préférable de condammer l'enfant au silence et à l'immobilité.

Les entretiens qui précèdent cette 7ème séance nous conduisent à nous demander si ce n'est pas en fin de compte à l'immobilité silencieuse de la mort que Norbert est condamné et si son histoire n'est pas l'histoire de comment il se débat pour échapper à cette place.

La question de la vérité est apportée dès la fin du premier entretien, lorsque les parents de Norbert me demandent si je leur conseille de dire aux enseignants de l'école qui vont l'accueillir ce qu'il en a été des difficultés de leur enfant. Je demande alors à Norbert ce qu'il en pense. Il répond : "je préfèrerais qu'on ne parle pas de mes difficultés. Oui, je préfèrerais qu'on ne leur dise pas la vérité".

Cette vérité à ne pas dévoiler n'est sans doute pas sans rapport avec les efforts déployés par Mme S. pour trouver une origine organique aux difficultés de son fils. Ces efforts apparaissent dès le premier entretien, centrés par elle sur l'histoire médicale et institutionnelle de son fils.

Lors des premiers entretiens, M. S. fait surtout acte de présence, ses rares interventions visant essentiellement à rectifier ou à compléter les dires de sa femme.

Mais qu'est-il reproché à Norbert ? C'est à partir de l'âge de 8 mois que les difficultés apparaissent. Norbert commence alors une légère anorexie. Ses parents notent qu'elle coîncide avec un changement d'alimentation. Très exactement, la mère m'a dit que jusque là on lui donnait du lait au biberon, et qu'à partir de ce moment là, le médecin a conseillé de lui donner des légumes, des petits pots.

Notons ici que cette anorexie est contemporaine de la conception de la soeur de Norbert, Caroline. M. et Mme S. disent s'être braqués devant ce refus de manger, indiquant par là combien la revendication de l'enfant pour accéder au désir ne peut être entendue.

Norbert a également eu des convulsions très tôt, mais elles ont pu être enrayées.

A trois ans, il a de nouvelles convulsions durant 4 heures, malgré le gardénal administré par sa mère dès le début.

Norbert manifeste précocement un comportement d'opposition vis-à-vis de ses parents. Par exemple, lorsque Mme S. veut aller se promener avec ses enfants, Norbert se réfugie dans un coin de l'appartement et refuse de sortir.

Cette opposition se retrouve d'ailleurs à l'extérieur. La directrice de la crèche où Norbert est placé prévient Mme S. d'un comportement curieux par rapport aux autres enfants : "il est sec", est-il dit, vis-à-vis d'eux.

Norbert ne peut demeurer à la maternelle, il est trop instable et ça perturbe la classe, si bien qu'il passe la journée dans le bureau de la directrice. Cette directrice refusant d'inscrire Norbert en Préparatoire normale, c'est Mme S. qui le fait. Norbert y reprend un comportement "sec" vis-à-vis des autres enfants, entrant difficilement dans le jeu collectif. Cela ne va d'ailleurs pas tout seul en Préparatoire, puisque Norbert tente de s'échapper en traversant la rue. A quoi cherche-t-il ainsi à échapper ? Vers quel ailleurs veut-il s'enfuit ?

Toujours est-il que dans cette école, il est demandé à Mme S. d'acheter une laisse pour empêcher Norbert de fuir.

Norbert connait alors le cycle des nombreux établissements plus ou moins spécialisés. Dans ces établissements, tout paraît aller bien durant les trois premiers mois. Les difficultés commencent alors. Le chiffre "trois" scande le discours de la mère, marquant chaque fois la limite extrême des possibilités de réussite de son fils. Nous retrouverons ce même chiffre comme signifiant dans l'histoire familiale.

C'est donc de trop bouger que Norbert se voit accusé, chacun essayant de l'immobiliser à une place où il ne veut surtout pas rester. D'ailleurs les parents sont d'accord pour résumer ainsi la situation : il semblerait que Norbert est : ou tranquille et ne fait rien, ou agité et ça va bien. Le dilemne est tout de suite clos puisque les parents comme la société ne supportent pas le mouvement qu'ils étiquettent instabilité. Ceci apparaît on ne peut plus clairement dans le dire des parents. En effet, après qu'ils aient exprimé leur désir de voir Norbert obtenir le C.A.P. et leur joie de constater qu'il aspire actuellement à devenir conducteur de trains, le père ajoute : "C'est une marotte depuis un certain temps; ça peut être un excellent abcès de fixation".

De ces difficultés, la médecine est sollicitée pour en donner la raison. 5 ou 6 neuro-psychiatres sont consultés dès les deux ans et demi de Norbert. Les avis divergent quant à l'origine des difficultés. Pour certains, il s'agit de la forte grippe que Mme S. a faite au 3eme mois de sa grossesse. Pour d'autres, ce sont les convulsions de Norbert lors de ses 3 ans qui sont "responsables".

L'avis de Mme S., c'est qu'il s'agit de cette mauvaise grippe qu'elle a faite lors du 3ème mois, d'autant plus, ajoute-t-elle, que l'on s'aperçoit qu'il n'a qu'un rein, ceci vers les 9 ans de Norbert. Se considérant responsable, sans doute de par cette mauvaise chose qu'elle avait en elle à un moment donné, et qui nous questionne sur ce qu'elle a pu prendre ainsi en grippe, Mme S. n'épargne pas ses efforts pour son fils. Elle ne cesse de consulter de nombreux spécialistes, tandis que Norbert est également suivi en psychothérapie pendant 2 ans, à 8 et 9 ans, la première année par une femme, la deuxième année par un homme. Aux dires de Mme S. cela n'a pas marché. Norbert est également suivi en orthophonie, vers 9 ans.

Le résultat de ces consultations est quasi-nul, parfois même plutôt négatif, comme par exemple avec le Professeur X de la Salpêtrière qui voit Norbert plusieurs fois. Après avoir étudié son électro-encéphalogramme relevé à la suite des convulsions, le Professeur X déclare aux parents que Norbert ne fera jamais rien de sa vie. Deux ans après, Mme S. revient pour lui faire remarquer que l'électro-encéphalogramme est parfaitement normal : "c'était une petite vengeance personnelle", ajoutera-t-elle avec un plaisir évident.

Ce trajet qui ne laisse à Norbert qu'une place d'enfant de la médecine, en tant qu'il est un enfant"pas comme les autres" - (je fais référence là à l'article d'Anne Lise Stern : "L'enfant pas comme les autres" qui par son existence affirme et dénie la castration de la mère) - dévoile pour la mieux voiler la fonction qu'il remplit pour sa mère.

C'est donc en étant attentifs à ce risque de rendre tout mouvement vrai dangereux pour Norbert que nous pouvons entendre ce qu'il en est de l'histoire familiale, objet du second entretien.

Norbert a donc une soeur, Caroline, de 17 mois de moins que lui. La coîncidence de l'anorexie de Norbert avec la conception de Caroline n'est remarquée par les parents que lors du 2ème entretien. Je leur ai posé la question à ce moment là : "il semblerait que l'anorexie ait commencé juste au début de la conception de Caroline ?". Ils se sont regardés et ont dit : "Tiens, c'est vrai, on n'avait pas remarqué".

La jalousie de Norbert vis-à-vis de Caroline a été signalée par la grand-mère maternelle mais les parents de Norbert ne l'ont pas crue. Devant les dénégations de son mari, Mme S. lui fait remarquer que tout récemment encore, Norbert a coupé tous les doigts de la poupée de sa soeur; M. S. reconnaît qu'il a sauté sur son fils à ce moment là.

Caroline, même si ses parents s'en défendent, paraît très valorisée par rapport à Norbert. Ceci peut sans doute être rapproché du fait qu'il est surtout question de la famille maternelle et que, dans cette famille maternelle, ce sont les femmes qui font l'histoire - ou les histoires...

Caroline semble très bien percevoir la situation, puisque Mme S. affirme que sa fille la défend toujours contre Norbert, en disant par exemple à son frère : "Parle autrement à maman". Mme S. reconnaît que Norbert se trouve ainsi toujours avec deux personnes contre lui. Remarquons que ce n'est pas d'une place de petite fille que Caroline parle ici. Quelle est celle parole qu'elle donne là et qui n'est pas la sienne?

Caroline travaille très bien à l'école. Elle se trouve en 6ème, Norbert n'étant, lui, qu'en 8ème. Qu'est-ce qui a pu jouer là au niveau de l'identification de Norbert à sa soeur, puisque, de par son âge, il se retrouve toujours avec des enfants plus jeunes que lui, à l'école.

Mme S. se décrit anxieuse, comme sa mère. Elle est fille unique, née prématurément. Elle pesait 1500 grammes. Elle considère son éducation comme pas assez sévère, sa mère étant insuffisamment soutenue par son mari. Elle me dira plus tard, en l'absence de son mari, que ses parents se sont opposés à ce qu'elle épouse l'homme qu'elle aimait. Son mari actuel est donc celui choisi par ses parents plus que par elle. Elle ajoutera qu'elle a de bonnes raisons pour penser que son mari la trompe avec une collègue qu'il connait depuis 11 ans. Elle a en effet filé son mari un jour et l'a surpris au domicile de cette femme, juste au moment où il en sortait, alors qu'il prétendait partir faire des courses.

Elle et son mari font chambre à part depuis 3 à 4 ans, car son mari faisant du modélisme le soir, elle craignait qu'il ne la réveillât en venant se coucher. Elle ajoute qu'ils ont des relations normalement.

Elle pense que ce serait mauvais pour Norbert qu'il soit question de divorce actuellement. Plus tard, lorsque les enfants seront grands, elle demandera les services d'une organisation spécialisée pour déceler les maris qui trompent leur femme, car si son mari la trompait réellement, elle ne pourrait le supporter. Mme S. me demande si je ne connaîtrais pas une telle organisation.

Il est peu question de M. S. . Il a une soeur plus jeune et un frère aîné. Ses parents sont toujours vivants mais M. et Mme S. n'en parlent pas.

Les parents de Mme S. par contre font question car ils ont toujours vécu très près de leur fille. D'ailleurs M. et Mme S. ont toujours habité et demeurent toujours dans une maison apparte-

nant aux parents de Mme S. Mariée à 17 ans, la mère de Mme S. divorce très vite parce que son mari la trompe. De ce mariage un garçon naît prématuré. Il meurt, n'ayant pas été réchauffé à temps. Remariée vers 25 ans, la grand-mère de Norbert a actuellement 57 ans. Lors de son divorce, il est question de lettres écrites à son ex-mari, lettres qui auraient été revendues par l'avocat auquel elles étaient confiées.

De sa mère, Mme S. dit : "Elle a toujours voulu un garçon; elle n'en a jamais eu puisque je suis fille unique", ceci comme si son demi-frère mort n'avait pas existé.

Mme S. estime que sa mère a reporté cette désillusion sur Norbert envers lequel elle fait preuve d'une tolérance exagérée, le considérant comme un malade. Nous pouvons nous demander s'il ne vient pas à la place de son fils mort. Les nombreux lapsus de Norbert entre parents et grands parents indiqueraient-ils quelque chose en ce sens ?

La mère de Mme S. n'avait pas son père, car sa propre mère - donc l'arrière grand-mère de Norbert - avait aussi divorcé d'un mari plus âgé qu'elle de 20 ans. La mère de Mme S. (la grand-mère de Norbert) a donc été élevée par ses grands-parents qu'elle aimait beaucoup.

Cette arrière grand-mère de Norbert avait une soeur morte à l'âge de 3 ans des suites d'une coqueluche. Elle a eu trois enfants, deux garçons et une fille. L'aîné des garçons est mort vers 3 mois, suite à des convulsions. Le second lui a posé des problèmes énormes, mettant le feu à un château, tuant les poules lors de la fête du village, crevant l'oeil d'un camarade avec une boîte de conserve. Il était pire que le diable, dit-elle. Cet enfant était si difficile que sa mère a dû choisir entre son mari et lui. Elle a choisi son fils. (Tout cela, est dans le discours de Mme S.).

L'arrière grand-mère de Norbert a donc eu ensuite une fille, la grand-mère de Norbert, et vit actuellement dans la maison de sa fille, c'est-à-dire avec les grands parents de Norbert.

Ainsi, les comptes que Mme S. avait à régler avec les médecins, ceux que sa mère avait à régler avec son avocat, nous conduisent au règlement de comptes dont les maris et les enfants mâles essentiellement, font les frais depuis au moins trois générations.

Sur quoi les femmes sont-elles ainsi trompées, qui les amène à faire le procès des hommes ? Que sont ces hommes qui ne donnent à leurs femmes que des enfants qui meurent en bas âge ou qui ne font pas le poids ? Car Norbert aussi ne fait pas le poids. A 3 ans, il n'était pas gros du tout d'après Mme S. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'il est envoyé en aérium, d'où il est renvoyé au bout de 3 mois, ne pouvant s'adapter à la collectivité.

Adapté, comment Norbert pourrait-il l'être puisque ce serait accepter cette place de mort qui est dans la réalité depuis deux générations celle du garçon premier né. Mais bouger, comment cela lui serait-il possible puisqu'il est celui qui fait durer l'union de ses parents, reprenant d'ailleurs en cela la place assignée à Mme S. par ses propres parents.

Ainsi ce qui apparaît dans le réel, à savoir le choix pour les hommes entre l'exclusion, la folie ou la mort, nous questionne sur ce qui est forclos du symbolique dans l'ascendance maternelle au moins.

C'est là tout le problème de la violence qui existe dans cette famille, violence à laquelle il ne peut être répondu que par une autre violence, car de cette violence on ne peut par-ler puisque par exemple c'est lors des entretiens seulement que Norbert apprend la mort du demi-frère de sa mère. Sa remarque à ce moment là "Alors grand-mère a perdu un enfant, c'est bien triste" montre à quel point il se sent concerné.

La "double entrave" pointée au début de cet exposé apparaît donc comme une variation sur le thème fondamental de l'impossible dilemme devant lequel Norbert est placé puisqu'il se résume en : "si je bouge en devenant autonome, c'est la mort pour l'union de mes parents; si je reste immobile, c'est la mort pour moi".

Nous constatons cette fois encore combien la folie peut apparaître comme seule issue possible à une situation impossible.

Un incident survenu quelques mois après les premiers entretiens, raconté d'abord par Mme S. et repris plusieurs fois ensuite par Norbert seul, illustre parfaitement cette situation tout en précisant certains éléments. Il s'agit d'un dîner de la famille S. chez les grands-parents maternels de Robert. Caroline ayant mis le couvert, M. S. demande à son fils de desservir la table après le repas. La grand-mère de Norbert lui ordonne alors de ne pas bouger. M. S.: "C'est quand même mois qui commande mes enfants!" - Le grand-père de Robert: "Non, ici c'est moi qui fait la loi". M. S. quitte alors sa belle famille, Mme S. restant et essayant d'expliquer à ses parents qu'ils ont eu tort.

Reparlant de cet incident, Norbert estime que c'est sa faute, car il n'était pas tellement d'accord pour desservir la table. Plus tard, il ajoutera : "Maintenant, ça va mieux avec mes grands parents, car j'ai moins de plaisir à créer des incidents dressant les uns contre les autres mes parents et mes grands parents".

Il dit également avoir cessé de trouver du plaisir à dire des mots orduriers à sa mère et à sa soeur, mots qui les

faisaient pleurer toutes deux, provoquant en retour la colère du père. Etait-ce là son seul moyen de se rassurer quant à l'existence d'une loi ?

Qui détient la loi dans cette famille où les maris, sous la pression de leur femme, cèdent leur place aux fils ? Quel prix les fils doivent-ils payer pour pouvoir quitter cette place et devenir désirants pour leur compte ?

Lors de cet incident en effet, d'une part le grandpère n'a été que l'écho de la parole de sa femme, d'autre part bouger qui est permis à la fille Caroline est interdit au garçon Norbert.

A la suite de cet incident, c'est tout le problème de la dette qui est introduit par Mme S. M. S. veut en effet immédiatement quitter la maison de ses beaux-parents et désire louer quelque chose. Sa femme lui fait remarquer que, de toute façon, ils doivent déjà beaucoup à ses parents, puisque depuis dix ans ils sont dans une maison leur appartenant. Ils ont donc une forte dette vis-à-vis d'eux et cinq ans de plus ou de moins ne changeront rien. Comme ses parents, dit-elle, ne les mettront certainement pas à la porte, Mme S. pense qu'ils pourront ainsi réaliser des économies.

Observons au passage que si c'est après quinze ans de dépendance que Mme S. estime pouvoir prendre son autonomie, sa propre mère, a été élevée par ses grands parents jusqu'à l'âge de 15 ans.

Les parents de Mme S. ne souhaitent pas du tout voir leurs enfants prendre leur autonomie. Ils ont par exemple refusé de leur vendre une maison, bien que M. et Mme S. aient offert d'en payer immédiatement les trois-quarts, et que cette maison doive revenir à Mme S. après leur mort.

C'est au niveau du "comment payer cette dette" que la place de Norbert se précise encore. Mme S. parle en effet de cette obligation que cette dépendance leur crée vis-à-vis de ses parents, obligation renforcée par la mesentente entre son mari et ses parents (à elle, Mme S.).

Elle se sentait obligée de donner une "compensation" (c'est le mot qu'elle utilise). Cette compensation a été d'abord d'accepter la venue de sa mère chez eux chaque soir, même lorsque Mme S. a recommencé à travailler, voici deux ans et demi. Ensuite, elle a consisté à leur envoyer Norbert le jeudi, et ceci jusqu'au moment où l'on a trouvé une activité sportive pour lui : le pingpong.

Ainsi est bien pointée la position de Norbert comme monnaie dont se sert la mère pour acquitter sa dette, ce qui lui permet de faire quelles économies par ailleurs ? Norbert "enfant balle" que parents et grands parents s'échangent, le ping-pong venant dessiner toute la dimension imaginaire de cet échange.

Le rapport à l'argent des parents de Norbert n'est pas simple et transparaît dans les difficultés pour le paiement des séances et leur fréquence; c'est-à-dire devant ce qu'il faut payer pour Norbert.

Cela est effectivement difficile puisque l'on peut penser qu'accepter de payer pour Norbert, c'est aussi accepter de ne plus le faire payer dans son corps, par son symptôme.

C'est l'historique des modifications successives du rapport des parents de Norbert à l'argent, dans le temps des séances, qui semble scander la marche de Norbert vers l'autonomie et aussi en marquer les étapes, car c'est depuis cette année seulement, avec l'école privée de leurs fils et sa psychanalyse, que M. et Mme S. paient réellement quelque chose pour lui.

Pour la psychanalyse, lorsqu'il a été demandé si Norbert pouvait participer, même symboliquement, au paiement des séances, la réponse des parents a été négative : Norbert s'était vu en effet supprimer son argent de poche par son père, car il le dépensait pour acheter des bonbons.

A cette occasion, je noterai simplement que je n'ai rien dit quand les parents m'ont fait cette remarque; ceci pour évoquer que Mme Dolto à Trousseau, à un père qui lui disait cela a répondu : "Bon, s'il dépense son argent pour quelque chose, il se rend compte qu'il ne l'a pas pour autre chose, ça peut peut-être lui donner cette dimension de la valeur de l'argent". Je pense que c'est là, dans la soi-disant neutralité de l'analyste que des choses peuvent être manquées, au moment où elles demanderaient à être dites.

Le jour où il a été décidé que Norbert viendrait seul, Mme S. a oublié de lui donner l'argent; comme ce même jour elle s'est trouvée bloquée par un portillon de métro qui interrompait ainsi la filature qu'elle effectuait de crainte que Norbert ne se perde, elle est venue me remettre, quelques minutes après l'arrivée de Norbert, les 30 F. de la séance et le billet de métro pour le retour, comme pour me rappeler que, cet enfant, elle entendait bien le récupérer. Elle l'a suivi à 300 mètres pendant presque tout le trajet. Norbert ne m'en a pas parlé tout de suite. Il est entré et a parlé d'autre chose. Mais lorsque sa mère est entrée il a dit simplement : "Ah, c'était maman; elle a peur de me lâcher. Elle aime beaucoup ses parents". Pointant du même coup combien sa place par rapport à sa mère est indissolublement liée à celle de sa mère par rapport à ses propres parents.

Lors des séances suivantes, Norbert aura juste sur lui le montant de la séance et tout récemment plus que le montant.

Si le discours des parents tient une si grande place dans ce qui est, quand même, l'analyse de Norbert, c'est qu'il m'a semblé devoir d'abord se tenir pour que celui de Norbert puisse s'inscrire. La dernière fois où j'ai reçu Mme S., avant que Norbert vienne seul, elle a pu réintroduire plutôt positivement son mari dans son discours. En effet, si elle le décrit comme tellement rigide, elle estime cependant qu'il lui a permis d'élever Norbert, ce qu'elle n'aurait pu faire seule. Il semble qu'en effet de séparation a résulté de mon refus d'accepter un report de séance, sous le prétexte que Mme S. ne pouvait accompagner son fils ce jour là - c'est le jour où elle l'a filé. Elle s'est d'ailleurs arrangée pour avoir le temps de le suivre lorsqu'elle n'avait pas le temps de l'accompagner. Cet effet est survenu à un moment où Mme S. commençait à pouvoir envisager de lacher Norbert. Pour l'instant, le choc en retour que cette "coupure" aurait pu provoquer ne s'est pas manifesté. Les parents depuis quelque trois mois - en fait maintenant près d'un an (ceci était écrit en mai 1973) n'interviennent plus dans la psychothérapie qui semble ainsi devenir l'affaire de Norbert. Cela n'a pas dû être chose facile pour eux car ils auraient aimé que je leur dise comment se comporter avec Norbert. Mme S. aurait également voulu que je prenne connaissance des tests qu'ils venaient de lui faire passer après avoir décidé de faire effectuer un bilan tous les deux ans. Au moment où elle m'a proposé cela, je lui ai dit : "Mais est-ce que Norbert peut en avoir connaissance car je pourrai alors en parler avec lui !!! Elle m'a répondu : "Surtout pas, parce que ça fausserait le bilan". Alors je lui ai dit que je préférais ne pas voir ces tests.

Que s'agit-il ainsi de mesurer ou de peser et qui ne doit pas échapper aux parents et à la société ? Ce bilan tous les deux ans pose aussi la question de ce que Mme S. reprend là et qui lui échappe dans la psychothérapie.

Mais qu'en est-il du discours de Norbert à partir de ce moment où il parle, après avoir été parlé ?

Au début, Norbert parle peu. Grand, un peu voûté, ayant l'expression triste de sa mère, il écoute ses parents, reprenant parfois des phrases déjà prononcées par eux. Sa parole vraie, il semble qu'il l'ait trouvée lors du premier entretien, pour dire qu'il préférait qu'on ne dise pas la vérité.

Revoyant Mme L. qui m'avait adressé Norbert, peu après le début des entretiens, Norbert lui dira simplement en parlant de moi : "Vous savez, je l'ai vu". Cette simple phrase indiquant combien il s'agit pour lui de la réalisation d'une rencontre du côté du symbolique espérée et attendue de tout temps. Lors des séances, un rituel sécurisant s'installe qui l'amène à parler d'abord de

son travail, sur lequel son père le questionne souvent. Chaque fois, il parle de me montrer son cahier d'écolier, cahier qu'il a régulièrement oublié. Norbert est très fier d'obtenir des résultats supérieurs à la moyenne. Il décrit son père comme transformé depuis que lui-même est dans cette nouvelle école. Norbert paraît aussi transformé, son visage s'éclaire plus souvent. Il exprime sa satisfaction d'avoir changé d'école. Il me dit : "A l'EMP, on ne pouvait pas travailler beaucoup et je tournais en rond. J'aurais pu y rester 10 ans, comme un autre garçon qui y est toujours". Il ajoute : "Dans cette nouvelle école, l'espoir est revenu".

L'institution précédente a donc pu fonctionner comme ailleurs que l'on rejette, pour aller de l'avant. Et sans doute Mme L. la psychanalyste qui suivait Norbert, n'est-elle pas étrangère au fait que Norbert ait pu s'en sortir, de cette institution.

Mais l'institution médico-pédagogique n'est pas la seule que Norbert ait à rejeter, et il semble prendre un peu de distance par rapport à l'institution familiale.

Norbert: "J'en ai ras-le-bol que mes grands parents me considèrent comme un malade. Ça va beaucoup mieux depuis qu'on ne va plus chez eux". M. S. n'y va plus du tout, tandis que Norbert leur rend visite une fois par semaine pour voir la télé.

Une chose agace particulièrement Norbert, c'est que sa grand-mère, me dit-il, lorsqu'elle vient les voir en l'absence de son gendre, apporte toujours à manger ce qu'ils ont déjà mangé. Cette habitude d'apporter ainsi des restes paraît très ancienne. Par son agacement, Norbert exprime-t-il à la place de sa mère qui n'a pu le dire, que de cette nourriture là, il n'en veut pas puisqu'elle vient pour empêcher une parole.

Une des premiers lapsus de Norbert indique combien c'est autour de la dialectique manger-parler qu'il essaye d'articuler quelque chose de sa parole à lui. Il me dira en effet : "Oui, on devait manger ici, non, chez mes grands parents". Etant là pour parler et parlant souvent de manger, ne nous donne-t-il pas la clé de son anorexie précoce, réponse muette à une mère et une grand-mère gavantes, qui veulent ainsi à tout prix maintenir une situation au niveau de la satisfaction du besoin, afin de ne rien entendre de ce qui pourrait questionner au niveau du désir.

Implicatement, Norbert se pose et me pose du même coup la question : "avec toi qui ne me donnes pas à manger, pourrai-je enfin parler ?"

Norbert s'interroge aussi sur son désir de devenir chauffeur de train ou de métro, ainsi que sur sa peur de manquer les gares, peur qu'il exprime très souvent. Il pense que c'est parce que dans la cabine, il pourra éviter le monde et le bruit des gens; monde et bruit qu'il veut fuir.

Quelque chose a changé dans ses rapports avec l'argent vis-à-vis de ses parents. Ceux-ci se sont plaints plusieurs fois que Norbert ne leur offrait jamais rien, à la différence de sa soeur. Le jour où Norbert est venu presque seul - puisque sa mère le suivait - pour la première fois il a offert 10 F pris dans sa tirelire à sa mère pour qu'elle aille prendre un pot en l'attendant. En demandant à sa mère d'aller prendre un pot ailleurs pendant qu'il parle, ne nous dit-il pas que le déjà mangé, le reste, c'est bien lui, et que c'est même pour ça que ça l'agace tant, ces restes apportés par la grand-mère. "Enfant-crotte" que Mme S. offre à sa mère, la place de Norbert ne peut donc être que dans la cabine, les cabinets. C'est là qu'il se trouve à l'abri de tout ce qui vient comme épreuve de l'Autre.

En même temps, il s'agit de la cabine d'une motrice, ce qui traduit bien son désir de mouvement; même si c'est en se maintenant sur des rails. Sa vocation actuelle vient là comme résultante de ces deux forces quasi-antagonistes, celle qui le pousse à se mettre à l'abri, celle qui l'éveille au désir.

Pris à la fois dans le désir de ses parents de le voir demeurer immobile et dans son désir de se mettre en mouvement, il a un moment d'hésitation qu'il nous traduit peut-être par ce leitmotiv : "j'ai peur de manquer une gare", à entendre comme s'il ressentait parfois la nécessité de se garer devant tout ce qui en lui demandait à naître.

Se garer devient alors son comportement actuel qui le fait être gentil avec tout le monde. Norbert compte même donner à ses parents tout le reste de sa tirelire, afin qu'ils puissent acheter une grande maison près de la gare de P. là où ils habitent. D'après lui, ses parents parlent en effet de quitter leur maison actuelle, trop proche de celle des beaux-parents et qui n'est pas la leur. Norbert n'est donc pas le seul à vouloir s'en sortir. Le problème demeure du prix à payer pour y parvenir.

En effet, tout un cheminement a déjà été effectué par Norbert, cheminement qui lui permet de ne plus payer dans son corps par son symptôme. Ceci lui permet entre autres de parler même des maladies dont sa mère n'a rien pu dire. Récemment par exemple, il dira: "Oui, grand-mère a eu un fils qui est mort; moi aussi, j'ai manqué de mourir, j'ai eu de l'asthme étant tout bébé, ça m'étouffait, j'ai quand même tenu le coup; je me rappelle très bien; et même que j'étais tout rouge et que je me rappelle avoir vu ma mère toute scandalisée".

"Tout rouge" et "scandalisée", paraissent renvoyer à toute autre chose qu'aux crises d'asthme. Tout récemment, j'ai rencontré Mme L. qui me disait que Norbert avait eu une très grave opération des reins à l'âge de 9 ans. De ceci il n'a jamais été question, ni de la part des parents de Norbert, ni de la part de

Norbert. Il y a là quelque chose dont il n'a pu être parlé. Mme L. me disait que justement, toutes ces opérations sont venues là au moment où on s'est rendu compte que Norbert n'avait qu'un rein mais que rien ne lui avait été dit; et qu'il avait été horrible-ment charcuté sans qu'aucune parole ne vienne lui donner le sens de ces opérations. C'est à ce moment là qu'il a vraiment frôlé la psychose.

Norbert ajoute ensuite: "Ça a duré un mois ou un an; là, je n'existais presque plus. Si on ne m'avait donné ce qu'il fallait... Là, ça a failli être ma mort. Je me disais que je pouvais ne plus voir le monde. Maintenant, ce n'est plus grave; pour la grippe, je tiens le coup; maintenant, c'est terminé, c'est passé. Des fois, j'ai un petit peu des crises d'asthme qui se réparent vite. Voilà".

Ce cheminement ainsi que ce projet de donner à ses parents tout ce qui lui reste pour les aider à devenir autonomes ne doivent pas nous rendre sourds au cri qu'ils peuvent masquer chez Norbert : "Ma dette, pourrai-je jamais la payer ?"

Ce qui vient d'être exposé là a été rédigé en avrilmai 73, après la 14ème séance de Norbert. C'étaient des séances bi-mensuelles.

Les ler et 2ème entretiens fournissent les trois-quarts de ce qui est écrit.

Qu'en est-il de Norbert maintenant, c'est-à-dire six mois après ?

Norbert a réussi le passage de 8ème en 7ème dans son école, malgré un léger fléchissement en fin d'année. Du côté de la dette, rien ne paraît réglé, et cela continue à transparaître dans le temps des séances. Norbert oublie parfois de payer sa séance. La fois suivante, lorsqu'il veut régler les deux séances, il me dit ne pas avoir assez, alors qu'il a beaucoup plus dans sa main. Cela a-t-il un rapport avec cette fonction de monnaie d'échange qu'il semble conserver entre ses parents et grands parents ? En effet, durant les vacances d'été, les grands parents ont prêté à leurs enfants une villa au bord de la mer, le père se réconciliant avec eux. Est-ce en compensation toujours que Norbert a été confié ou prêté - aux grands parents durant 15 jours de vacances qu'il a passés seul avec eux ?

Norbert n'aurait-il d'autre issue que de rejeter ses parents avec la dette imaginaire qu'il a envers eux ? Un incident survenu pendant les vacances nous permet d'en poser la question.

En effet, Norbert s'est "accroché" avec son père. En le battant, son père lui a dit : "Cesse de faire ton matamore".

Du côté du père aussi y aurait-il nécessité d'un mort quelque part ? Norbert en réponse le menace de partir. Son père lui dit : "Vas-y". "Heureusement", me dit Norbert, "ma mère m'a retenu, sinon je trainerais mes guêtres dans les terrains vagues maintenant"; reprenant exactement les paroles prononcées par sa mère à son sujet peu de temps auparavant.

De la place de son père, Norbert nous en dit quelque chose en reparlant du demi-frère de sa mère mort à la naissance. Il me dit : "Il me semble que le garçon que grand-mère a eu de son premier mariage est mort parce que son mari ne voulait pas s'en occuper". Norbert sait donc combien ça peut être mortel pour un enfant d'avoir un père qui laisse son fils entre les mains des femmes et qui comme mari ne s'occupe pas de sa femme.

Bien que Norbert me dise avoir des difficultés pour trouver son chemin jusque chez moi, il s'y retrouve, même lorsque des travaux ont complètement modifié le parcours auquel il était habitué. Sa mère le disait pourtant incapable de venir seul. Il a quelques difficultés pour se repérer dans le temps, en particulier dès que l'intervalle entre deux rendez-vous n'est plus de 15 jours, à la suite de petites vacances, etc.. Cela a-t-il un rapport avec son désir que je lui donne une adresse d'horloger, car le ressort de sa montre vient de se casser... Plus simplement s'agit-il sans doute d'une question sur ce qui "ressort" là quelque part au niveau des signifiants, y compris celui du "grand horloger".

Sa quête de ce que ça veut de lui, du lieu de l'Autre, peut-être l'exprime-t-il par cette deuxième demande qu'il m'adresse : "connaissez-vous l'adresse d'un libraire ? Ma grandmère m'a donné deux dictionnaires encyclopédiques, mais la collection en comporte dix, et je voudrais acheter les sept (!) qui manquent". Que manque-t-il là au niveau du code et du compte, et serait-ce à chercher du côté de la grand-mère.

C'est tout récemment que Norbert commence à me parler de ce qui occupe son imagination. Ce n'est sans doute pas par hasard qu'il parle de ce qu'il a dans son imagination, de ses rêves, juste au moment où je commence à aller à Trousseau à la consultation de Mme Dolto. C'est d'être pris moi-même dans le bain d'une certaine pratique qui fait qu'il peut dire des choses que jusque là il ne pouvait pas dire. Ceci pose tout le problème de la formation en psychanalyse d'enfants et aussi celui des résistances du psychanalyste».

Norbert me raconte que ses grands-parents viennent de prendre un chat chez le voisin, et qu'il a l'impression qu'il y a un homme dedans, car ce chat prend la main et mord, ou bien il fait patte de velours pour se faire câliner.

Un rêve, son premier rêve donc, au moment où j'assistais à la consultation de Mme Dolto, vient confirmer que cette question renvoie à l'existence de sa soeur puînée qui se faisait sans doute et se fait toujours tellement chatte qu'elle lui rapte tous les câlins.

"J'ai rêvé hier soir que mon chien avalait la tête d'un chaton. Mes parents et nous étant sortis". (Vous voyez là ce qu'il y a comme dénégation). "Notre chien, "Bouac", a eu envie d'aller à la cuisine pour boire. A ce moment là, un petit chat de gouttière (de goutte-hier?) a voulu entrer pour manger un morceau de gâteau sur le <u>buffet</u>. A ce moment-là, il est tombé; sa patte a dû glisser car il était sur le bord. Le chien s'est précipité sur lui et lui a avalé la <u>tête</u>. Puis il a rejeté la tête et a mangé le reste parce qu'il n'aimait pas la tête".

C'est exactement ce qui s'est passé à 8 mois puisqu'il a rejeté la <u>têtée</u> à ce moment-là, juste au moment où il y a eu la conception de sa soeur, Caroline.

Il a mangé le "reste". Qu'est-ce que c'est que ce reste, là aussi ?

A partir de ce rêve, Norbert pense au chat de sa grandmère. Notons aussi que ce rêve survient au moment où, sur sa demande, me dit-il, sa mère l'a retiré de la cantine, trop bruyante au gré de Norbert, et qu'ainsi il déjeune en "tête-à-tête" avec sa mère les quatre premiers jours de la semaine. Jusque là, Norbert ne pouvait supporter le bruit et choisissait d'être seul. Ces derniers temps cependant, il me dira s'amuser beaucoup plus avec ses camarades, en même temps qu'il racontait le rêve suivant qu'il avait fait, dit-il, voici un an : (un rêve qu'il a donc eu pendant la période où il avait ces entretiens avec moi mais dont il ne m'a parlé à ce moment là). Je terminerai sur ce rêve qui pose pas mal de questions dans la mesure où il renvoie à toute son histoire :

"C'est un rêve un peu sale, je ne me souviens pas trop, je voyais des femmes à poil, c'était un garçon dans la rue, ça se passait la nuit. Tout à coup, il voit une femme à poil, alors je disais en criant 'Oh la belle femme'. C'était vers minuit, c'était autrefois, en 1900, il n'y avait presque personne. Il lui disait "Vous voulez venir avec nous ?!! Elle disait "je veux bien". Je lui disais... non, moi j'étais gendarme, habillé comme autrefois; je disais "monsieur, il faudrait... vous pourriez être raisonnable !!! C'était un grand garçon, il embarque, cette femme. Elle ne voulait plus aimer un garçon qui l'aimait et la cherchait". "Ce monsieur l'a pris chez lui et l'autre monsieur a vu sa femme toute nue qui était à lui, chez l'autre monsieur. Il disait "on a pris ma femme" il était étonné. L'autre monsieur entendant frapper se demande ce que ça peut être. Il ouvre et l'autre lui dit "Je voudrais prendre ma femme". Deux maris qui voulaient une femme ! On va s'expliquer au commissariat. Les deux maris sont venus, car la femme n'avait pas d'affaires. Le commissaire dit : c'est

l'ancien mari qui doit avoir sa femme. L'homme est fou de rage et casse tout. Alors il a un an de prison, et on lui coupe la tête.

"Le monsieur est monté chez le monsieur qu'on lui a coupé la tête. Il prend la femme et disait : "comment faire ? tu ne vas pas sortir comme ça"; alors il a été lui acheter des affaires". (Que veut-il restituer là de ce qui manque à la femme ?)

Force serait-elle restée à la loi ? Mais de quelle loi s'agit-il, puisque c'est celle du commissaire et du gendarme, même pas celle du juge, et ceci dans une famille où cela n'est pas si simple puisque Mme S. ne sait à laquelle, de loi, se référer, celle de son père ou celle de son mari.

Mme DOLTO. - Merci beaucoup. Je crois qu'il serait bon que tout le monde parle. Mais puis-je vous demander quel est l'âge de l'enfant?

M. BOUQUIER. - 13 ans.

Mme DOLTO. - Et le principal symptôme, le symptôme dont vous marlez ? Son inadaptation ?

M. BOUQUIER. - C'est l'impossibilité de demeurer dans une institution. Il s'est fait renvoyer d'un tas d'endroits.

Mme DOLTO. - Cette observation nous fait tous réfléchir beaucoup.

Mme EDDIE.. Simplement une information que je n'ai pas entendue dans son histoire. Est-ce que véritablement cet enfant fait de l'asthme ou est-ce que l'asthme pour lui est un signifiant dans son discours, c'est-à-dire ne pas avoir le droit de respirer et non plus/pas le droit de parler ?

M. BOUQUIER. - Les parents n'en ont rien dit... (inau-dible)

Mme X... (début inaudible) comment avez-vous organisé le paiement des séances ?... dans la thérapie des enfants...

M. BOUQUIER. - Effectivement, il y a eu tout un problème autour de cela. Il avait été entendu que Norbert revenait

en septembre; il avait un rendez-vous en septembre; j'avais demandé 50 F aux parents qui m'avaient dit que ça faisait trop lourd, qu'il vienne une fois par semaine. J'avais dit : bien, je vous demanderai alors 30 F, une fois par semaine. Et en septembre, l'enfant n'est pas venu. 15 jours à 3 semaines après, j'ai téléphoné au père et je lui ai demandé ce qui s'était passé. J'ai compris pourquoi il n'était pas venu; le père m'a dit à ce moment là quelque chose comme ça : "ne vous inquiétez pas, on reviendra vous voir; c'est sûr; mais je trouve qu'on donne beaucoup trop la parole aux enfants". Et j'ai compris que ce qui était en jeu là, c'est que lorsque les parents me posaient une question, j'allais demander à Norbert : "Toi, qu'est-ce que tu en penses ?" et que ça n'avait pas plu aux parents. A ce moment là, ils ont trouvé qu'une fois par semaine, ça faisait trop, et c'est devenu une fois tous les quinze jours.

Mme X...- A la première consultation et par la suite, il y a toujours des interventions des parents. Mais est-ce que vous faites une différenciation au point de vue du paiement ? Moi, par exemple, je fais payer les enfants avec leur argent de poche, et quand il y a une demande des parents pour me voir par dessus l'enfant, je fais payer aux parents une consultation forte. En effet, il me semble que l'enfant doit trouver son autonomie dans la psychothérapie, c'est une chose. Mais... (inaudible) les parents demandent la parole au sujet de l'enfant mais parlent d'eux-mêmes. C'est leur enfant qui est un enfant-symptôme. Donc à ce moment là je les fais payer le prix d'une consultation. Il me semble qu'ils doivent payer ce qu'ils ont à dire vis-à-vis de l'enfant; et puis ensuite, dans un deuxième temps, que l'enfant paye lui-même ses séances pour se trouver autonome à l'intérieur des séances.

Alors je voudrais savoir votre avis sur ce point.

M. BOUQUIER. - C'est effectivement une des questions que ça pose. Ce qu'il en a été là, c'est que moi je pensais que Norbert avait besoin d'avoir un lieu de parole, et que dans ce lieu ses parents ne viennent pas y reprendre quelque chose. Et je leur ai dit dès les premiers entretiens au bout d'un certain temps : il est entendu que je ne vous recevrai que si Norbert est d'accord et en sa présence. Donc le problème de paiement des parents qui viendraient parler pour eux-même n'était pas, dans ce cas là, posé.

Pour Norbert, j'ai repose la question maintenant : "Est-ce que tu as de l'argent de poche". Il m'a dit "Non". Et il me semble que si je lui demandais qu'il paye quelque chose sur ce qu'il a dans sa tirelire, (puisqu'il a donné de l'argent à sa mère), il y a là quelque chose que les parents ne supporteraient

pas, tellement leur réaction a été violente lorsque j'ai demandé si Norbert avait de l'argent de poche.

Ça pose des problèmes, ne serait-ce que du carré de papier que fait donner Mme Dolto à Trousseau quelquefois, pour que l'enfant puisse dire là que c'est lui qui vient à sa séance, puisqu'il accepte de donner quelque chose. Il m'a semblé que le carré de papier, dans le cas de Norbert, ça ne faisait pas assez vrai pour un enfant de son âge, et que comme il n'avait pas d'argent de poche, bon, qu'il ne paye pas. Mais ça fait question...

Mme Y...- Il me semble qu'indirectement le problème posé est celui de la parole des parents, parce que d'après ce que vous dites, le reproche en somme que vous a fait le père "je trouve qu'on donne trop la parole aux enfants", on peut se demander si ça ne signifie pas qu'on ne la donne pas assez aux parents.

Je suis frappé par cette despèce d'exclusion, c'est ou les parents, ou l'enfant. Et quand on est psychanalyste d'enfants, on reçoit l'enfant et peut-être plus les parents. Sur le plan théorique, je ne vois pas pourquoi, les parents ne parleraient pas au même analyste, je ne crois pas qu'il y ait d'impossibilité.

En somme, je l'ai éprouvé comme ça à travers d'autres cas qui se rapprochent plus ou moins de celui que vous venez d'exposer, on est frappé par le fait qu'au départ, dans les entretiens préliminaires, il y a quelque chose qui se passe comme de l'ordre de l'enfant qui prend place dans l'histoire des parents. Naturellement, vous me direz, c'est un... mais tout au moins cette place est pour une fois verbalisée.

Alors une des questions que je me pose est : est-ce qu'il faut que ça se fasse en présence de l'enfant ou non ? Et j'ai tendance à répondre non dans la mesure où, comme quelqu'un l'a dit, ce sont les parents qui viennent parler d'eux, même s'ils parlent de l'enfant aussi. Il y a quelque chose pour moi qui n'est pas tout à fait clair là, et même dans cette histoire de paiement. Il me semble qu'en définitive, ce dont j'ai fait l'expérience, c'est que souvent on reçoit les parents au départ, on les reçoit quelquefois; et ensuite on prend l'enfant, et sous la bannière de : "l'enfant doit acquérir une certaine autonomie, il doit venir seul" etc.. etc.. Mais il me semble que ce n'est pas du tout incompatible qu'on continue à voir les parents. Et ce qu'on entend bien souvent, c'est qu'eux aussi veulent venir vous parler, et qu'il y a peut-être là une résistance de la part de l'analyste.

M. Z... Je suis un peu gêné par les différentes questions qui viennent d'être posées, en ayant le sentiment qu'on cherche là une réponse qui soit valable d'une façon générale quant à l'attitude à avoir vis-à-vis des enfants. Il me semble que parfois

on est coincé, nous aussi, si on reçoit trop les parents et que le fait même de ne pas les avoir écoutés, donc qu'ils aient peut-être à parler, mais peut-être pas au même endroit, puisse permettre parfois que l'enfant ne soit pas coincé, ne soit pas piégé à nouveau dans un discours où il est un objet utilisé. Parfois, au contraire, il y a un problème de stratégie comme on le disait à l'instant : les parents n'auraient peut-être pas pu supporter et donc donner une certaine suite; on n'aurait pas pu avancer du tout, et l'enfant n'aurait pas pu parler si l'on n'avait pas écouté les parents.

Il semble donc difficile qu'une réponse soit donnée qui soit valable d'une façon générale.

Mme WEBER. - Moi, il me semble que c'est très individuel. Et pour en revenir à ce cas, je pense que le paiement était quelque chose de particulier, puisque déjà cet enfant servait de dette; il était toujours en train de payer; si on lui demande encore à lui de payer, alors qu'il n'a pas d'argent, c'est difficile, et je crois que ce serait renforcer encore la situation.

M. ADAM. - Je voudrais demander, à propos du bout de papier que vous demandez aux enfants, des explications.

Mme DOLTO. - Je vous vous en parler dans un instant. Je veux dire tout d'abord que je suis tout à fait de l'avis de ce monsieur de Strasbourg que c'est un cas particulier; il faut justement avoir très bien compris, en écoutant les parents, au début, la place qu'a l'enfant dans sa dépendance à eux qui leur est nécessaire et surtout la castration non faite. C'est au niveau de la castration non symbolisée chez la mère ou chez le père ou chez une personne tutelaire de l'enfant. Puis de la castration non faite, du désir oral, anal, génital de l'enfant à l'égard de ses parents, que l'on doit comprendre si l'on doit revoir ou non la mère et/ou le père, mais toujours amenés par le désir de l'enfant, et vus en sa présence, si on doit les revoir. Et lorsqu'on s'aperçoit que les parents ont à parler pour eux, il est préférable à ce moment de les envoyer à quelqu'un d'autre, surtout à partir de la prépuperté. Lorsque le jeune, amené ou non par ses parents, désire lui même une psychothérapie, il est préférable que les parents, s'ils veulent parler de leurs difficultés dans l'éducation de leur fils ou de leur fille, en parlent à un autre psychanalyste, le même pour le couple, ensemble ou séparément. C'est tout à fait différent en principe (je dis en principe) pour un enfant autour de 8 ans; c'est là qu'il faut réfléchir, c'est-à-dire à partir de la phase dite de latence du point de vue physiologique; mais il y a la phase de latence au point de vue physiologique et il y a la phase de latence au point de vue symbolique. Si la phase de latence est là au point de vue symbolique, c'est-à-dire que l'enfant a abordé son Oedipe mais n'arrive pas à le résoudre (sans ça il ne

serait pas chez nous), donc il a abordé ce qu'on peut appeler la latence au point mde vue symbolique. Comment le connaître, qu'il a abordé l'Oedipe ? On peut le connaître par les fantasmes de l'enfant. C'est la fierté de son propre sexe, fierté de son sexe dont il sait que chacun de ses parents assume le sien et respecte chez l'autre son sexe. C'est-à-dire que l'enfant en question est fier d'être fille ou garçon comme maman est fière d'être fille devenue femme, parce qu'elle respecte le père en tant qu'homme, que le père est fier d'être garçon devenu homme, et que l'enfant le voit, qu'il est d'accord avec la génitalité des femmes et en particulier de sa femme. C'est ce point dont on s'aperçoit très vite sous des expressions symboliques comme "Il n'y a que ma soeur qui compte". Qui compte pour qui ?"Moi je ne compte pas". Je ne compte pas en tant que premier ou je ne compte pas en tant que dernier ou en tant que sexué ? C'est comme ça qu'on apprécie dans les premières séances si l'enfant est fier de sa génitalité et de son devenir dans les caractéristiques de réussite sociale et sentimentale.

Deuxièmement, a-t-il déjà eu, lui des fiancées ou elle des fiancés. Et si un garçon ou une fille à l'école a déjà eu des fiancés(ées), rougit un peu, regarde si papa ou maman le savent ou pas, c'est déjà qu'on est dans le secret, qu'on ne dirait rien, on s'aperçoit très bien même, à la façon dont il dit non, que c'est oui. Alors il suffit, d'après sa mine, de dire "Tu ne croyais pas...?" et il dit "Non, je ne croyais pas que j'avais le droit, mais il y en a déjà une qui m'a embrassé" ou bien "il y en a déjà un qui m'a embrassée". Donc ils sont dans les fantasmes d'une génitalité complémentaire qui ferait partie de l'Oedipe. Mais il ne faut pas que les parents le sachent parce que le sur moi de l'enfant le fait se méfier d'une éventuelle jalousie du parent oedipien, de la déception de l'autre.

C'est ce que j'appelle l'étude des fantasmes oedipiens = les quatre G. Premier G : fierté de ses génitoires, Deuxième G : fierté de sa relation de garçon ou fille en affectivité avec le groupe, allant vers l'avenir avec une réticence qui est due à ce que l'enfant ne peut pas sortir de l'Oedipe, précisément, du fait de son homosexualité - hétérosexualité encore jouée sur les deux parents, sur lesquels il projette l'angoisse conflictuelle en activité confrontée à la dépendance et à la castration.

Troisième G, c'est sa connaissance, son savoir - qui n'est pas toujours conscient mais qui s'exprime dans les allégories des personnages dessinés. La fille a un sac et le garçon un bâton; c'est-à-dire il a connaissance que dans la société, chacun joue un rôle social de garçon ou de fille enraciné dans une image du corps génitale conforme à sa physiologie et non pas une chose inversée. Vous voyez des garçons avoir des paniers et des filles des chapeaux extraordinaires phalliques, des enfants des deux sexes qui dénient aux génitoires masculins leur "place" dans les proportions du bonhomme.

Ceci est très important chez les petits, mais quand on est en phase de latence, les dires, fantasmes ou projets s'ajoutent aux dessins. Pour les enfants, on se marie pour avoir des enfants. Il y a un téléobjectif de la génitalité qui est vue dans l'avenir: "Moi, je ne me marierai pas parce que je ne veux pas d'enfant". - "Alors tu n'auras pas d'amie-fille". - "Oh si !" - "Tu n'auras pas d'ami-garçon". - "Oh si ! Je ne veux pas avoir d'enfants, ils sont trop casse-pieds" etc... Donc il y a une notion implicite : ils vous disent qu'ils savent que le couplage est en vue de fécondité. Donc ils ont la notion de la génitalité complémentairement féconde.

Et enfin, le quatrième G, c'est la connaissance qu'ils ont - qu'ils expriment par connivence, moquerie, que les parents ont des rapports sexuels. Ils le savent : papa et maman ou maman et un amant, papa avec une maîtresse, les adultes se recherchent l'un l'autre pour une relation qui sans ça ne leur donnerait pas le goût de vivre, bien que ça puisse compliquer les choses pour le reste de la famille.

C'est l'attitude sexuée sociale de l'enfant dans les vêtements, dans l'attitude, qui est du côté de l'identification aux adultes, aux aînés de son sexe; c'est la notion de la fécondité, et c'est enfin que les parents ne sont pas des renoncés au couplage et à la fécondité charnelle comme des curés-bonnes soeurs. C'est très important pour que nous sachions à partir de quand l'enfant peut à ce moment là être vu comme quelqu'un qui a abordé et commencé d'organiser ses pulsions actives et passives prégénitales et génitales dans l'Oedipe et qui ne s'en sort pas. C'est à partir de l'entrée dans l'Oedipe - dans certains cas, c'est à 4 ans, quelquefois c'est à 5 ans, ou à 6 ans (quelquefois chez les retardés affectifs ce n'est qu'à ll ans) - que je demande : à partir d'aujourd'hui, je ne te verrai pas si tu n'apportes pas un sou, 5 centimes, 10 centimes. C'est lui qui choisit ce qu'il apporte et que je nomme "un paiement symbolique".

La fois d'après : "As-tu apporté l'argent ?" - "Ah je l'ai oublié". La première fois, je permets qu'on ait oublié, mais on étudie pourquoi il a oublié. "Et puis maman m'a dit : "pourquoi faire, ça va te prendre l'argent de ta tirelire". On voit alors arriver la furie de mère - et ça m'est arrivé pour un enfant qui guérissait d'une débilité prépsychotique, qui avait 14 ans, qui arrivait (il était pensionnaire dans une institution) en ayant acheté Lui, Adam, Ici-Paris. Il lisait très mal mais il apportait des journaux, donc il avait de l'argent pour se les payer. Et sa mère, quand j'ai demandé qu'il apporte 50 centimes, a téléphoné à l'hôpital, à l'infirmière, et ensuite à moi, en faisant une scène : "Ca ne suffit pas, les 900 F que je paye à l'hôpital, il faut encore qu'il apporte 50 centimes !" "Je n'admets pas ça, de quoi ça a l'air, c'est moi qui paye son traitement, et s'il doit apporter encore 50 centimes de sa poche, bientôt il n'ira plus et moi je tiens à ce qu'il continue à vous voir !" J'ai dit : "Je suis enchantée, Madame, ça prouve

que votre fils n'a pas su plaider vis-à-vis de vous, qu'il avait absolument envie de revenir. Et c'est justement ce que je pensais. Je crois qu'il ne venait que parce que vous vouliez qu'il vienne. Et c'est justement pour ça que je le lui ai demandé". Elle est restée toute étonnée. Mais je lui ai dit : "Mais vous, vous-même, venez aussi souvent que vous voulez, vous ..." "Mais moi, je n'ai rien, je me porte très bien". "Alors tout le monde se porte très bien; votre fils, pour vous, vous trouvez qu'il faut qu'il vienne me voir; lui ne le trouve pas, c'est lui qui sait ce qu'il doit faire".

Trois semaines après, coup de téléphone du fils qui dit : "Est-ce que je pourrai venir, même si maman n'est pas d'accord ?" "Ah, j'ai dit, ça c'est ton affaire. Moi, je têat-tends si tu veux, mais il faudra que tu voies avec ta mère si tu peux supporter de ne pas lui dire ou de lui dire. En tout cas moi, je t'attends".

Il est venu, avec un mot de la mère (je ne lui avais pas parlé du coup de téléphone de la mère), et ce mot disait : "Il me fait de telles histoires pour revenir vous voir en disant que ça a été bien pendant deux semaines et puis depuis il refait des fautes d'orthographe, et puis ça l'ennuie de travailler. Et comme il veut avoir un métier, je le laisse venir mais je ne suis pas d'accord du tout avec vos méthodes".

Et l'enfant a fini assez rapidement son traitement, puisqu'il n'y a eu encore que cinq ou six séances. Et ensuite c'est la mère qui est venue pour elle-même, le fils lui disant : "Ecoute, c'est toi qui as besoin d'aller voir Madame Dolto maintenant". Et c'était vrai. Pendant ces 6 semaines de conflit de la mère avec cette minime autonomie de son désir à continuer sa psychothérapie en payant de sa poche 50 cm prélevé sur ses 6 francs d'argent de poche hebdomadaire, la mère avait grossi de 6 kilogs ! perdu le sommeil.

A partir du moment où on est sûr que la situation oedipienne est en place, il faut que l'enfant paye pour lui, sans ça c'est un peu comme si on ne donnait pas la castration et le moyen d'automiser son désir et de le symboliser au bon moment. Et pour que la castration puisse se symboliser, il faut toujours qu'il y ait une souffrance. Et cette souffrance s'accompagne d'un moment de refoulement et après ce moment de refoulement, d'une symbolisation du sujet qui établit les mêmes pulsions qui étaient en jeu sur un autre niveau qui est justement lavancée du traitement chez un enfant. Et puis forcément, chez un enfant comme celui-là dont la mère n'avait pas voulu qu'il ait un père éducateur (c'est elle qui avait refusé le père) c'était extrêmement important parce que c'est à partir du moment où le fils a pris en mains son propre traitement (avec ses 50 centimes en sachant que je le verrais même si la mère ne voulait pas) qu'il a décidé d'écrire lui-même à son père. Mais je n'étais pas

d'avis de le recevoir en cachette de sa mère, j'ai bien pris garde à cela car il pouvait jouer simplement une répétition, se fixer à moi dans un transfert de dépendance comme celui dans lequel il se trouvait vis-à-vis de sa mère.

Je lui ai dit : "C'est ton affaire, mais je ne sais pas pourquoi tu as besoin de te brouiller avec ta mère pour venir me voir". Et c'est très bien, il a plaidé sa cause, il a réussi.

Il est certain que nous ne sommes pas là pour briser ni dévaloriser le lien génétique des enfants à leurs parents mais pour le faire évoluer en non-dépendance absolue et pour que l'enfant peu à peu, avec notre aide, castre les parents de cet objet partiel; oral puis anal (anal, c'est au moment de l'argent) puis génital. Il faut que nous ayons séparé l'enfant d'un agir entièrement puis dans le désir de ses parents sinon il ne pourra jamais aborder la question génitale.

C'est une question de niveau d'âge d'une part et de niveau par rapport à l'Oedipe, à mon avis. Maintenant quant au paiement, les enfants qui n'ent pas un sou, je leur demande d'apporter un papier, un petit carré de papier décoré à la façon d'unatimbre, préparé à l'avance, qu'ils donnent en arrivant. Et c'est très intéressant, c'est la preuve qu'ils ont d'avance pensé à leur séance et qu'ils le désirent. Et c'est très intéressant parce que quand ils l'ont oublié c'est comme pour la pièce de 5 ou 10 de 50 centimes. Quand, à la deuxième séance, il n'y en a pas, je leur interprète l'acte manqué : c'est qu'ils ne veulent pas leur séance, et au revoir. Les parents qui ont amené un enfant et qui s'aperçoivent qu'il sort au bout de deux minutes, ça permet à l'analyste d'expliciter que son rôle est de soigner l'enfant qui désire l'être. Bien sûr c'est suivant l'attitude des parents qui pourraient lui passer un savon de ne pas être venu; car c'est une affaire entre lui et moi, le bout de papier; je lui dis alors "A ce moment-là, si tu as trop peur de tes parents ?" C'est qu'il n'était pas sûr que j'allais vraiment tenir ce que j'avais annoncé. - Il faut s'en tenir là une fois la décision prise. Alors je lui dis : "Est-ce que tu retournes avec tes parents ? Si tu retournes avec tes parents, tes parents, s'ils veulent prendre le temps qu'ils payent, c'est eux qui risquent de venir. Est-ce que tu veux que tes parents viennent ou est-ce que tu veux t'en aller en disant "Je ne voulais pas de ma séance puisque j'ai oublié mon argent" - (nous avons tout de même eu cinq minutes d'entretien là-dessus) - ou bien alors, si tu veux rester là, moi je m'occupe, toi tu t'occupes, et à l'heure tu repartiras avec tes parents".

C'est très important de savoir si l'enfant veut que les parents viennent à sa place; si l'enfant veut garder avec moi ce secret du refoulement de son désir d'être soigné. Et c'est aussi parfois une mise à l'épreuve. Il voit que je m'en tiens vraiment au règlement que nous avions décidé tous les deux, car il n'y a contrat entre nous que parce que l'enfant avait été d'accorá. S'il n'est pas d'accord, on en parlera la fois d'après. Mais suand il est d'accord, je vais à ma table, je fais mon courrier, il reste là, s'occupant ou non tout seul, très embêté. On écourte un peu la séance, il s'en va. Et je lui dis : "Tu sais, si tu viens la fois d'après, il faut les deux bouts de papier, celui de la dernière fois et celui de cette fois-ci". Et à partir de là,vous avez vraiment un traitement qui démarre, comme on pourrait dire, sur les chapeaux de roue, à partir du moment où un enfant a vu que son attitude négative à l'égard de l'analyste est respectée et ne change pas la relation sociale tout à fait positive que j'ai avec lui; seulement il n'y a plus la relation d'écoute.

J'ai vu beaucoup d'analystes qui venaient en contrôle avec moi me dire à quel point ça avait changé leur pratique, à partir du moment de ce paiement symbolique.

Maintenant les paiements plus chers aux parents qui parlent d'eux, je ne crois pas que ce soit une bonne chose, sauf les cas où en institution, les parents ne sont pas pris aussi en charge. Alors on leur donne une autre institution où les parents peuvent aller parler à un analyste aux conditions de la Sécurité Sociale; mais pour des adultes il peut être parfois nécessaire quand la prise en charge est totale de demander aussi 50 centimes ou l franc symboliques.

Je dis toujours aux parents qu'ils peuvent m'écrire; cela peut être nécessaire quand les parents sont très anxieux surtout lorsque l'enfant provoque de fortes tensions en famille, au moment de l'entrée dans la phase oedipienne ou dans l'adolescence, quand les enfants donnent des difficultés à leurs parents; mais je ne veux pas les recevoir, parce que si les parents viennent avec du négatif, c'est en fait une économie faite à l'enfant d'assumer ce qu'il veut dire, c'est à l'enfant de dire tout ce qui se passe. Mais l'écrit des parents, ils peuvent me l'adresser, et je leur réponds toujours quelques mots. Je paraphrase ou je lis complètement la lettre à l'enfant. Il faut lui donner la parole : "Est-ce que c'est vrai, ce qui s'est passé cette semaine, et que ton père ou ta mère écrit ?" L'enfant dit oui ou non; et c'est très intéressant d'étudier avec lui comment les parents ont vécu et ressenti un événement réel que lui-même a vu autrement. Et c'est même un des moments les plus importants pour résoudre l'Oedipe, ce qui est resté chez l'enfant de la dimension toujours mêlée de l'imaginaire et de la réalité. Il s'aperçoit que les parents ont aussi un imaginaire à travers lequel ils voient la réalité, et que lui, son imaginaire par rapport à la réalité n'a pas l'air d'être le même, cela permet d'étudier pourquoi la place des parents n'est pas la même que la place de l'enfant devant un même incident : un acte délictueux, un différend dans leurs relations, des carreaux cassés, une petite soeur brûlée, un incident scolaire, une bagarre qui a dégénéré. Comprendre les angoisses, le caractère, les fantasmes des parents qui voient quelque chose de très grave là où l'enfant a vu simplement une espèce de happening qui lui a fait plaisir, en cassant les pieds des parents, ou bien quelque chose qui est pour lui une épreuve, une souffrance que ses parents ne peuvent pas comprendre.

Et c'est très important de voir que nous ne sommes pas là pour "récupérer" un enfant, le rendre soumis et conforme à ce que parents ou maîtres en attendent pour qu'il ait toujours le caractère que les parents veulent qu'il ait, mais pour que dans une famille, le désir de chacun puisse s'exprimer de la façon qui est la sienne. Nous ne sommes pas là pour habiller Paul et déshabiller Jacques. Surtout quand il y a une fratrie. Et ce n'est pas parce qu'il y en a un qui est en traitement que les frères et soeurs doivent souffrir du transfert sur eux des conflits oedipiens du retour des pulsions agressives archaïques, que le traitement réactualise, ni faire les frais d'acting-out.

C'est pour cela qu'il faut tout de même avoir des contacts avec les parents. Mais les contacts peuvent très bien être épistolaires et ces écrits étudiés avec l'enfant, non sous l'angle du tort ou raison mais du sens langagier des comportements.

Je crois qu'à partir de 11 - 12 ans - ça arrive d'ailleurs qu'un enfant dise "je voudrais que vous voyiez ma mère", "je voudrais que vous voyiez mon père" - et pourquoi ? ils ne savent pas toujours le dire. "Devant toi ou sans toi ? - Mon père ne supporterait pas que ce soit devant moi". C'est formidable, une phrase comme ça. "Tu penses que quand il était petit, son père ne l'aurait pas supporté ?..." "Ah ! Si vous connaissiez grand père lui, il est terrible !" L'enfant prend conscience de l'Oedipe de son père, et il se met à comprendre les fantasmes a priori et les exigences du narcissisme de son père à son égard, en référence à sa propre éducation.

Cette vie de relation en famille fait partie pour nous, chez un enfant qui se développe, du dégagement de ses refoulements, du dégagement de ses pulsions. Mais il ne faut surtout pas que nous soyons un allié qui justifie ou culpabilise chez l'enfant ou chez ses parents des troubles du caractère. Nous sommes un allié de la prise de conscience des désirs, mais de ce fait, ceux des autres aussi. Ainsi éclairé, c'est cela, l'analyse, nous ne pouvons en aucun cas donner un conseil. Au nom de quoi, d'ailleurs, le ferions-nous?

O. BAGUET. - Avec les enfants psychotiques il semble que le problème se pose différemment peut-être ?

Mme DOLTO. Je ne crois pas que ça se pose différemment avec les enfants psychotiques.

O, BAGUET. - La relation avec les parents ?

Mme DOLTO. - Dans l'expérience que j'ai des enfants psychotiques, si les parents eux-mêmes ont vraiment des difficultés de couple, ce qui est fréquemment le cas à cause de l'enfant psychotique, les parents viennent en couple, et un autre jour que l'enfant. Ils viennent en couple pour eux, et l'enfant sait qu'ils viennent pour eux. Et lorsque quelque chose est dit concernant l'enfant, je dis aux parents que j'en parlerai avec leur enfant.

M. X. - L'enfant jusqu'à quel âge ?

Mme DOLTO. - Un enfant ou un adolescent psychotique, c'est justement un qui n'arrive pas à entrer dans l'Oedipe. Jusqu'à quatorze ans, chez un psychotique, chaque cas est un cas particulier à apprécier. Pour la plupart des psychotiques un travail avec les parents est nécessaire mais pas forcément avec l'analyste de l'enfant après que le traitement est engagé. Mais il faut donner la possibilité à ces parents de vous écrire autant qu'ils veulent, et quand on voit qu'ils font un transfert sur le psychanalyste de leur enfant, c'est le moment par lettre de leur répondre : "Visiblement, vous avez besoin de parler; il est mauvais pour votre enfant que tout ce que vous avez à dire le soit chez le psychanalyste qui écoute votre enfant, puisque déjà il s'est mal dégagé de vous deux; si vous venez tout dire à la même personne, l'inconscient est très malin, c'est comme si vous vous retrouviez à travers moi qui vous écouterais tous". Je leur explique pourquoi c'est mauvais, et les engage à parler à un autre analyste,

Maintenant je crois que c'est aussi très mauvais que les parents ne soient pas au courant de ce que c'est qu'une psychanalyse. Nous avons à faire comprendre aux parents, au début d'un traitement d'enfant, que ce traitement ne vise en rien à ce que eux changent leur façon de faire avec l'enfant. Je fais une restriction pour les pulsions orales, c'est-à-dire pour les anorexiques, les enfants qui ne veulent pas manger. C'est le seul cas où je suis directive, et seulement pour des enfants qui ont plus de trois ans. Là, c'est assez compliqué, parce que ce sont des mères obsédées. Je leur demande de collaborer au traitement en faisant ce que je leur demande, pendant 8 jours seulement, puls 15 jours, puis trois semaines (au bout de trois semaines, il n'y a plus d'anorexie) et je fais une ordonnance écrite que je leur lis devant l'enfant : "L'enfant mangera aussi peu, autant ou pas du tout, de ce qu'il y a pour tout le monde et dans l'ordre où les plats présentent ; s'il ne prend pas du premier plat, il n'est pas privé du second; s'il ne prend pas du second, il n'est pas privé du

troisième; s'il vient pour le dessert, il a le dessert". (Les parents veulent punir un enfant qui n'est pas venu à temps à table). "Et s'il ne prend rien du tout, tant pis, à condition qu'il ne dérange pas. On est à table pour se rendre la vie plus agréable les uns aux autres au moment de satisfaire son besoin de manger, et vous, parents, vous êtes là pour rendre la vie agréable à votre enfant pendant les moments où tout le monde est à table. - "Mais alors il ne mangera rien du tout". - "Peut-être, il faut essayer. On verra dans huit jours".

L'enfant est pesé par l'infirmière ou chez la pharmacienne qui est en face avec un ticket que les parents m'apportent. On fait ça pendant huit jours. L'ordonnance est lue aux deux parents. Généralement, c'est le père qui a des difficultés. Si le père n'est pas à la première séance avec moi, je dis à la mère et je le souligne sur l'ordonnance : "Ce conseil est à suivre par la mère. Quant au père que je n'ai pas vu, je ne lui donne aucun conseil. Il fait ce qu'il veut". Et je l'écris.

Ce père étant rarement présent à midi, alors il y a au moins un repas où l'enfant anorexique a la paix. Et le père, voyant une ordonnance pareille, si c'est lui qui est un père phallique oral et qu'il veut emboquer son enfant - ou surtout ne pas parler à sa femme (quand les gens ne savent pas quoi se dire et qu'ils s'embêtent, ils s'occupent de la nourriture de leurs enfants, quand ils sont à table! - ou alors ils ont la télé. Il arrive que voyant l'ordonnance sus-dite le père me téléphone : "Je ne suis pas d'accord avec vous. Je veux que ma femme fasse manger cet enfant!" - "Je suis enchantée; est-ce que vous pouvez venir me voir, votre enfant est à soigner mais pas sans vous".

Quant aux séances où moi je demande à voir les parents (parce qu'il y a des cas aussi maintenant où ce sont les infirmières, les assistantes sociales qui vous amènent les enfants), quand c'est un ouvrier, je propose de le recevoir après son travail, même jusqu'à onze heures du soir, n'importe quel jour, je lui téléphone à son travail au bout de quatre ou cinq lettres qui n'ont pas reçu de réponse, et je dis : "Monsieur, vraiment, est-ce que vous ne voulez pas me parler pour votre enfant. Je suis obligée d'arrêter le traitement". - "Ah mais pourquoi ? Je suis très content qu'il soit soigné" - "Alors venez me voir. Je ne peux pas continuer sans vous connaître et que vous me connaissiez". Si c'est une fille, je dis "C'est très important pour une fille", et si c'est un garçon, je dis : "C'est très important, surtout que c'est un garçon !". Et je dis : "Vous pouvez venir quand vous voulez". - "Je ne peux pas, je ne peux jamais". - "Vous ne pouvez jamais le dimanche ? Jamais le soir ?" - "Ah mais si !" Et une fois, j'ai dit à un père (c'était un banquier) : "Est-ce que si votre enfant

mourait, vous iriez à son enterrement ?" - "Ah! Madame -"
"C'est pour qu'il vive, dérangez-vous une heure" - "Bon, bon, je viendrai". Par sa secrétaire, il y eut annulation de deux ou trois rendez-vous. Puis la psychothérapie de l'enfant a évolué à toute allure après cette visite du père. C'était une histoire qu'il fallait connaître, d'un enfant prépubère, dans un état complet d'inhibition. Le père déjà était depuis trois ans décidé à divorcer, et le fils vivait une régression complète oedipienne qui avait, dans les dates, coïncidé avec la décision du père, signifiée à la mère laquelle vivait de son côté. Le fils connaissait l'amant de celle-ci mais ignorait que le père au courant avait non seulement décidé de divorcer mais ne restait que jusqu'au moment où il pourrait parler clairement à son fils qu'il croyait ignorant de la situation du couple.

Il faut aller jusque là : "Est-ce que vous iriez à son enterrement ? Ca vous prendrait deux heures. Chez moi, ça ne vous en prendra qu'une !"

Lorsque c'est moi qui demande à voir un parent récalcitrant à venir, il me demande : - "Est-ce que je vous dois quelque chose ?" Je dis : "Pour ma part, vous êtes venus parce que j'avais besoin de vous voir pour soigner votre enfant, donc je ne vous demande rien. - Ah oui mais ça me gêne. - Si ça vous gêne, payez-moi. - Et quoi ? - Ce que vous voulez. Un prix symbolique, voulez-vous ? 5 F ? - Ah non, ce n'est pas assez. - Ce que vous voulez.

Mais les parents peuvent très bien payer un prix symbolique. Dans le cas où ils répondent à la demande de l'analyste, ça n'a pas besoin d'être une somme. Cela fait partie intégrante du traitement qu'ils paient pour leur enfant.

Quand ce sont les parents qui demandent eux, à me voir en dehors de la séance de l'enfant : "Vous paierez", mais la même chose que la séance de l'enfant, pourquoi plus ?

Mme NATAF. - Il y a une question que je me pose toujours; c'est un peu particulier au travail en institution. Quand on a des familles nombreuses, vraiment nombreuses, par exemple des familles arabes, où il y a douze enfants, et où il y a un gosse qui est présenté comme symptôme. Par rapport à ce que vous disiez qu'il n'était pas bon que ça passe par la même personne, l'analyste, etc., je me demande ce qu'il faut faire pratiquement quand on a un enfant qui est présenté comme symptôme, alors qu'il y a en fait douze enfants et deux pærents.

Mme DOLTO. - C'est un cas particulier, car il ne s'agit généralement dans ces cas là pas du tout de la même sociologie que chez nous. L'enfant-symptôme, il faut d'abord

savoir si celui-là a œu une histoire traumatique particulière. Comme on s'aperçoit que dans la fratrie, tout est absolument entremêlé, je crois que ce n'est pas du tout encore un cas de psychothérapie individuelle. Nous parlions là de cas où nous avions pensé qu'il était question d'une psychothérapie psychanalytique, c'est-à-dire individuelle. Dans votre cas, c'est vraiment de prendre qui vient, et de voir les deux parents. D'ailleurs ils aiment beaucoup cela, et on a quelquefois un entretien à la demande d'un des enfants tout seul, et à la demande des deux parents, mais au bout de trois ou quatre fois, c'est la venue de toute la famille.

Mme NATAF. - (inaudible)

Mme DOLTO. - Oui, mais là il ne s'agit pas du tout de psychanalyse. Il s'agit d'un psychanalyste qui se débat dans un rapide. C'est une cacophonie, on essaye de faire que chacun puisse parler un peu. Mais c'est tout à fait différent. Là, nous parlons de gens qui ne demandent pas du tout une psychanalyse, et d'ailleurs ils ne demanderaient rien du tout que d'être bien logés et qu'on ne leur demande pas que les enfants aillent à l'école. En fait ce sont des symptômes qui ne viennent que du fait de leur situation en France. Ce n'est pas du tout la même chose.

Mme NATAF. - J'ai parlé d'Arabes, mais on peut dire la même chose de familles ouvrières qui travaillent dans une banlieue très populeuse; des familles qui ont je ne sais combien de mômes; là, ce n'est plus un problème sociologique, je veux dire de races différentes; il s'agit d'ouvriers français, mais avec symptôme dépisté par l'école. Alors qu'est-ce que ça veut dire?

Mme DOLTO. - Vous dites "symptôme dépisté par l'école"; c'est très important, quand on voit la mère d'abord, puisque le père travaille, de voir qui est le demandeur. Si c'est la maîtresse, on demande aux parents : "Vous, à la maison?..." Alors -"Vous êtes venus, c'est très bien, mais il n'y a pas lieu; ni vous, ni votre mari, ni votre enfant ne désirent un traitement." C'est alors à ce moment là le travail de l'assistante sociale, pas de nous - de nous exceptionnellement - de faire grand compliment (il faut toujours narcissiser la personne qui a envoyé un enfant, surtout si on le refuse!) à la maîtresse d'avoir pensé qu'il y avait lieu de soigner cet enfant, mais il se trouve que ce n'est pas le moment maintenant; la maîtresse a vu très clair, qu'elle fasse ce qu'elle peut, qu'elle nous tienne au courant. C'est elle qui est demanderesse.

Et presque toujours le fait de confirmer les parents dans le fait qu'ils sont libres de dire non a pour conséquence qu'ils comprennent que la maîtresse n'avait pas tort.

Sur le moment ils ne sont pas prêts, ils n'avaient pas réalisé les difficultés de cet enfant. Bien souvent, ils reviennent six ou huit mois après en disant : "Maintenant nous avons réfléchi" et les deux parents viennent, généralement sans l'enfant, pour essayer de voir comment ils peuvent amener leur petite barque difficile, avec toutes les exigences des institutions et leur confiance dans la bonne nature de leurs enfants. On n'en a pas tant fait pour eux et ils se sont bien débrouillés.

Je crois qu'on n'a pas du tout intérêt à prendre un enfant qui est signalé par la maîtresse sans que ce soit vraiment le désir des parents celui de l'enfant et laisser à ce désir le temps qu'il chemine. Sinon tout simplement ils viennent deux ou trois fois, puis il y a un absentéisme et c'est pire, parce que l'enfant a pu espérer quelque chose, et puis on l'abandonne.

On ne peut pas soigner un enfant si c'est le désir de l'institution, à moins que ce soit un orphelin. La question de l'orphelin qui vit en institution, c'est comme chez ses parents... L'enfant, lui, naturellement, il n'est pas concerné puisqu'il se défend par des moyens d'inadaptation sociale. Il a bien le droit. Mais c'est justement en étudiant avec les parents la situation, et au bout d'un certain temps en leur montrant ce que nous venons de voir, si c'était un enfant petit, que c'était aux parents de comprendre d'abord, avant d'amener ce petit à un tiers. Il ne faut surtout pas soigner un enfant quand il n'est pas clair que les parents sont décidés tous les deux à assumer les suites du traitement, qui peuvent être difficiles surtout quand l'enfant, lui, ne souffre pas encore de la situation d'impuissance sociale ou scolaire en cours.

Et quand un enfant ne sait pas et que vraiment les parents désirent, et que nous, nous voyons qu'il est en train de s'enliser dans un refoulement extrême, je crois que là je dis : "Votre enfant ne sait pas ce que c'est que le style de traitement que nous allons faire", et si les parents demandent ce que c'est : "C'est un traitement où on étudie les rêves de l'enfant, les difficultés qu'il a, peut-être pas celles que vous, vous lui voyez; mais si votre enfant ne désire pas ce traitement, je ne pourrai pas le continuer, quitte à ce qu'il le désire dans quelques années". Et je donne trois séances à l'essai. C'est en fin du contrat de ces trois séances que l'enfant décide ou non de continuer. Je fais revenir les parents comme à une première séance en disant : "Je ne sais pas si c'est vrai ou si c'est pour me faire plaisir et vous faire plaisir; votre enfant me dit qu'il veut continuer. Donc je donne en principe un rendez-vous, mais s'il a changé d'avis, venez sans lui." C'est-à-dire que je laisse l'enfant ne pas se mettre sous l'hyphose, la suggestion. Après tout, ça ne fait pas de mal, on ne fait pas de piqure, c'est intéressant, il a dessiné, il a compris une petite chose; ça peut lui avoir

suffi, et il dit ça pour ne pas se brouiller avec la dame; et c'est très mauvais de le prendre au piège. C'est là que je dis aux parents qu'ils viendront, eux, si l'enfant a changé d'avis. Ils viendront "pour lui".

Très vite d'ailleurs je dois dire que ou tout s'arrange, du fait qu'il a eu pour la première fois sa liberté de dire non; ou au contraire on entre dans un véritable traitement dont les parents sont tout au moins un certain temps les intermédiaires. L'enfant refuse de venir mais donne un rêve ou un dessin à transmettre au psychanalyste.

C'est très important, le début. Parce que se mettre à la petite semaine à commencer une psychothérapie avec un enfant lorsque la situation oedipienne de ses propres parents n'est pas résolue et que lui l'enfant est en situation de non-désir, c'est s'exposer à ce que cet enfant soit complètement écrabouillé par les réactions des parents.

C'est là le difficile de la psychanalyse d'enfants, c'est cela qui fait que la psychanalyse d'enfants est beaucoup plus difficile que la psychanalyse d'adultes, parce que le début, c'est un tiers payant, ou c'est un tiers demandeur. Quelquefois c'est gratuit, mais les parents se sentent soumis à un chantage : s'il n'est pas soigné, l'école le renverra. Et ça, c'est la pire des choses. C'est un traitement engagé dans une complicité perverse entre le thérapeute et l'institution demanderesse.

J. DEPELSENAIRE. - Je reprends un détail dans l'exposé de cas de M. BOUQUIER. Vous avez dit qu'à un certain moment de la thérapie, il y a eu une interruption et que vous avez relancé les parents en leur téléphonant.

Je pose la question ici : est-ce que cette relance est souhaitable suivant les différents cas ? Est-ce qu'il y a une attitude de principe à prendre ?

J.J. BOUQUIER. - Nous avions pris en juin rendezvous pour la fin septembre. A ce moment là, l'enfant n'est pas venu. Je ne sais pas du tout comment répondre à cette question. Disons que j'ai cru qu'il fallait reprendre un contact avec les parents pour qu'ils me disent ce qu'il en était, qu'on puisse en parler, de cet arrêt.

Ce que je pense, c'est que lorsqu'il y a arrêt de quelque chose, il y a à en parler, et qu'ils n'ont pas à rester là avec quelque chose comme : "Ca n'a pas pu se dire. Nous n'avons pas voulu que l'enfant revienne, mais nous ne pouvons

pas en parler." S'ils veulent arrêter, qu'ils le disent. Mais qu'au moins, ils puissent en parler.

Mme DOLTO. - De toute façon, nous avons aussi nos impératifs et nos rendez-vous, surtout en institution où on peut donner son temps à un autre enfant si vraiment ils ont abandonné.

Moi, je fais toujours une lettre, ou l'assistante sociale téléphone pour demander : "Est-ce que vous voulez que le Dr. Untel vous conserve des rendez-vous ? Vous n'êtes pas venus, sans donner d'explication."

Naturellement, on les laisse libres, parce que surtout en institution, ils ont des sentiments d'infériorité terribles parce qu'ils ne payent pas. Si on ne le fait pas, ça veut dire qu'on n'est pas des gens sérieux, et c'est vrai. Cela voudrait dire que nous ne remarquons pas leur absence.

C'est aussi une question délicate quand il s'agit d'un enfant de 13-14 ans qui ne vient pas parce qu'il est tellement écrasé par sa famille que c'est le seul jour où pour venir à sa séance, on l'autorise à sortir. Donc c'est délicat et dans le cas où on sait où il est à l'école, je m'arrange pour que cette lettre lui parvienne à l'école, à lui. "Tu n'est pas venu à deux rendez-vous; tu sais que mon temps est compté; nous ne savons pas si tes parents sont au courant que tu n'es pas venu; si tu ne réponds pas ou si tu ne viens pas nous dire que tu veux arrêter le traitement, nous serons obligés de demander à tes parents s'ils sont d'accord pour que tu arrêtes. Viens donc en parler une fois, ou au moins en avertur le secrétariat. Je m'arrangerai avec tes parents."

C'estatrès important de ne pas être complice d'une réaction qui n'est pas assumée, tant par les parents que par un jeune qui de cette façon - il faut tourner la lettre de façon à ne pas le culpabiliser mais pour qu'il sache que le médecin a des rendez-vous à donner.

C'est très intéressant, parce que souvent il croyait qu'on était "du côté" des parents, surtout quand il s'agit d'un adolescent qui commence à manquer. Il vient alors voir l'assistante sociale, puisqu'il ne veut pas qu'on le dise aux parents, et comme dans le centre où je travaille, il s'agit d'une personne analysée, elle parle avec lui "Vous comprenez, c'était le jour où il y a le foot". Les parents n'avaient absolument pas vu ou pas dit au début que le jour où leur enfant venait, c'était un jour qui le privait de la seule de ses relations sociales qui ne fût pas scolaire. C'est là qu'on lui dit : "Mais tu as

tout à fait raison. Tu vas en parler avec ton docteur, et tu verras avec quel autre psychanalyste tu iras si tu veux continuer la psychothérapie. - "Je voudrais bien continuer, mais ce jour là, c'est le seul jour où ..." Bon.

C'est toute la relation de transfert et d'intertransfert des médecins. Il ne faut pas que nous oubliions que nous devons obtenir un transfert tel qu'il aide tel sujet à laisser le moins de plumes possible à des parents qui le raptent parce qu'il est leur objet manquant, parce qu'ils n'ont pas eu leur Oedipe satisfait ou qu'ils sont actuellement frustrés ou qu'ils ont été des frustrés à l'âge qu'a leur enfant actuellement. Qu'à cette époque-ci, un enfant aille au foot, certains parents, ou n'en comprennent pas l'importance, ou sont jaloux. Ils veulent qu'il réussisse en classe - soidisant. Alors l'enfant est mis dans des conditions où en effet au début il accepte un peu. Plus il est lui-même, mieux c'est. Nous le soignons pour qu'il ait une vie sociale. Nous ne le soignons pas pour qu'il en soit privé.

Mme X... - N'est-ce pas nuisible de changer de psychothérapeute ?

Mme DOLTO. - Mais non, il y a d'autres personnes; il n'y a pas que vous, il y a des gens tous les jours, dans les centres. Et puis il y a des psychanalystes en ville.

Il faut justement voir, quand un enfant souffre vraiment de quelque chose, il ne faut tout de même pas le mettre dans une situation de dépendance vis-à-vis de tel ou tel analyste, ou de telle ou telle consultation, un jour qui n'est pas compatible avec un intérêt scolaire, sportif ou social valable. Il y a d'autres centres. On en trouve un autre où il pourra voir quelqu'un un autre jour. Vous trouvez peut-être que je suis trop coulante dans ces cas-là, mais je crois que c'est important, surtout au moment de l'individuation du désir de l'enfant par rapport au groupe social et au groupe familial.

Mme DOLTO. - En institution, moi je fais corps avec l'institution. Moi, je suis pour la thérapie mais pas pour les choses sociales. C'est l'assistante sociale qui, étant donné ce qu'il dit, lui dit de me voir. L'avantage des centres, c'est qu'on n'est pas seul. En fait, l'enfant, du fait qu'il répète une situation, qu'il a peine de frustrer son père ou sa mère, ne veut pas frustrer le psychanalyste sur lequel il avait transféré sa relation à eux. C'est justement quand il comprend que toute l'institution est d'accord

pour qu'il ait son mot à dire et pour qu'il le dise, que c'est

intéressant pour cet enfant. Quand il y a une cohésion dans l'institution, la personne qui est à la porte, et qui reçoit, comprend qu'elle est là pour l'enfant et non pas, ni pour tel psychanalyste ni pour la règle. Elle est au service des enfants, comme nous. Pour qu'ils se développent et assument au mieux du possible leur désir de se développer.

C'est très difficile. Chaque cas est un cas particulier. Cela est un des avantages des centres dont l'équipe est cohésive.

Mme Y....- Je voudrais parler du problème de l'enfant qui est malade le jour de la séance. Il me semble que vous nous aviez dit qu'il fallait faire payer cette séance. Et j'ai eu deux ou trois fois justement un arrêt de l'analyse de la part des parents qui ne l'ont pas supporté. Est-ce que c'est le symptôme des parents, à ce moment là, qui trouvent un prétexte pour arrêter la séance ?

Mme DOLTO. - C'est l'enfant, pas les parents.

Mme Y... - L'enfant est malade. Mais si je ne lui demande pas de payer la séance, il revient. Si je demande de la payer, il ne revient plus.

Mme DOLTO. - La première fois, si on téléphone qu'il ne pourra pas venir parce qu'il est enrhumé, je dis: "C'est très ennuyeux puisque vous avez réservé votre temps et que de toute façon vous payez; venez donc, vous, à la place de votre enfant." "Moi, je ne peux pas venir." - "Alors c'est dommage, à la prochaine fois." Et ils viennent la prochaine fois en se disant : "Je vais bien me débrouiller pour ne pas payer".

Alors on discute. La première fois, il faut discuter. Et peut-être les laisser ne pas payer la première fois. Mais jamais une seconde fois. Parce qu'un enfant même avec 39° peut venir chez son analyste; au contraire, c'est encore mieux. Et vous voyez des séances où il arrive avec 39° et où il s'en va, il n'a plus de fièvre.

C'est très important que les parents comprennent les réactions psychosomatiques - d'ailleurs ils le comprennent parce que c'est dans leur famille comme ça, c'est le bon truc. Quand le père ne veut pas aller voir son percepteur, il est malade; et puis il envoie sa femme. On se débrouille, on voit très bien que c'est quelque chose comme ça, dans de nombreux cas particuliers.

Comme toujours, il faut que les parents comprennent ce que c'est que l'inconscient; ce n'est que par des choses comme ça qu'ils le comprendront; mais si de but en blanc on dit : "c'est parce que je veux mon fric" ils ne comprennent pas. Ils sont venus chez quelqu'un pour qu'on les aide. Il faut y aller progressivement. Il faut parler, comprendre et faire comprendre. Il y a l'imaginaire et aussi la réalité du temps retenu.

Je ne sais pas si d'autres ont d'autres idées, mais on ne peut pas non plus imposer tel rythme de séance et le paiement à tout coup. Ça rime à quoi, d'ailleurs, des traitements comme ça; j'en connais trop; on paye ses séances et on n'y va pas; c'est que le rythme n'a pas été bien trouvé au départ, ou alors c'est d'emblée une acceptation d'un contrat faussé sinon pervers.

<u>Mme X...</u> - Il y a aussi le problème de ceux qui sont conventionnés, qui peuvent signer les feuilles. Les gens disent : "je veux bien payer la séance, mais à condition que vous le marquiez sur la feuille pour que je sois remboursé".

Mme DOLTO. - C'est là qu'on leur explique que la loi, c'est justement la castration. La loi n'autorise pas à ce que l'on signe quand ils ne sont pas venus. Le temps que le médecin a gardé, est-ce qu'ils estiment qu'ils ne le lui doivent pas ? Qu'est-ce que ça répète ? La psychanalyse, c'est d'étudier ce que ça répète : "Est-ce que lorsque vous étiez jeune, vous manquiez des leçons ?" Et alors on aperçoit que les parents ne payaient pas, car très souvent les professeurs qui donnent des leçons sont grugés à cause de ça. On ne leur paye pas la séance et ils n'osent pas réclamer; ils se disent : "je vais perdre cet élève".

Nous, nous savons que ce qui n'est pas payé va se payer beaucoup plus cher, je veux dire chair. C'est pour ça que nous faisons payer. Et si ce n'est pas payé complètement quand on sent des parents qui vraiment ne peuvent pas, ont trop de charges "Alors vous me devez un prix symbolique" mais il faut le faire payer. "Vous me donnerez 5 F, tant pis pour moi pour le reste, mais c'est la dernière fois". Parce que nous savons qu'il vaut mieux qu'ils s'en aillent plutôt que de faire une analyse qu'ils ne peuvent assumer et où finalement ça va se terminer par une appendicite ou par une tuberculose. On paye avec sa viande quand on ne paye pas avec de l'argent, quand on sait qu'on doit le prix de sa relation à une personne. Le temps retenu et qui n'est pas payé à l'analyste se paye dans un lieu du corps.

Mme NATAF.- (début inaudible). Je repose toujours le même problème parce que c'est le problème de là où je travaille, il se trouve qu'une femme qui a 8 enfants et qui vient, c'est déjà payé symboliquement.

Mme DOLTO. - Non ! La première fois, peut-être mais pas les autres fois... (inaudible). Est-ce que c'est beaucoup de lui demander 5 centimes ? Et vous savez, vous êtez jeune; j'ai été jeune longtemps avant de comprendre ça...

Mme NATAF. - Alors demander un ticket de métro.

Mme DOLTO. - Non, elle ne vous paye pas un trajet; elle paye un prix symbolique; elle paye les 5 francs qui précèdent la naissance, l'accouchement, il est en route quand la dilation est à 5 francs!

M, HADDAD. - Je voudrais revenir sur le problème qui a été posé tout à l'heure des parents au début de la cure. Il est souhaitable qu'on puisse avoir un entretien avec les deux parents, mais parfois un des parents ne veut absolument pas venir. Je pense à un cas particulièrement difficile, où c'est le père qui ne veut pas entendre parler de venir.

Mme DOLTO. - Quel âge a l'enfant ?

M. HADDAD .- Quatorze ans.

Mme DOLTO. - Ça n'a aucune importance.

M. HADDAD. - En l'occurence, ça en a une, je crois, parce que le père a une relation incestueuse avec sa fille. La mère voudrait bien venir mais elle n'ose pas. Tout est coincé.

Mme DOLTO. - La fille veut venir ?

M. HADDAD. - C'est la mère qui veut que la fille vienne pour parler du problème de son mari.

Mme DOLTO. - C'est la mère qui doit venir. C'est le demandeur qui doit venir. C'est cela la règle d'or.

Mme Z... Je voudrais poser le problème du travail dans les institutions où c'est le médecin qui demande la psychothérapie finalement, et où on se trouve en face de parents qui

viennent nous voir et qui nous disent : "j'ai vu le médecin (puisqu'il y a une consultation avec le médecin dans le dispensaire); il m'a dit de venir vous voir."

<u>Mme DOLTO</u>.- Mais le problème est exactement le même que si c'était la maîtresse de classe dont je parlais tout à l'heure.

O. BAGUET. - C'est bien ce qui me semble. Mais là on est coincé quand même.

Mme DOLTO. - Mais non. Pourquoi, vous êtes coincée ? Vous n'êtes pas hiérarchisés; ce n'est pas le médecin qui vous commande. Vous avez vu les parents, qui ne sont pas désireux de cette psychothérapie. Vous parlez après ça au médecin, en lui de mandant : "Vous, pourquoi est-ce que vous pensiez que ces parents en ont besoin ?"

O. BAGUET. - Ce n'est pas que les parents ne soient pas désireux, c'est qu'ils ne savent pas de quoi il s'agit.

Mme DOLTO. - C'est pourquoi je vous dis qu'on doit expliquer d'abord à des parents en quoi consiste le traitement, si eux n'ont rien demandé : "Le médecin pensait que vous aviez quelque chose à dire sur les difficultés que vous avez entre vous par rapport à votre enfant", par exemple.

Le médecin peut s'être trompé. Si eux n'ont rien à dire à vous qui vous engagez à les écouter pour leur enfant et les aider, c'est bon. Ils sont ceux qui décident. Je crois que c'est comme cela qu'il faut poser la psychanalyse dans une institution.

M. ROBINET à J.J. BOUQUIER. — Il y a une chose qui m'intrigue un peu, c'est comment nous avons laissé tomber le cas qui nous a été présenté. Ce que j'ai vu dans ce cas que tu as présenté tout à l'heure, c'est l'évolution d'un enfant; tu nous as présenté une anamnèse très longue; mais il semble aussi que, malgré tout, les parents aient bougé, à travers tout ce que tu as raconté. Je l'ai entendu à certaines choses, par exemple quand le père change de maison, à un moment donné, le désir de se détacher. Il semble qu'il n'y a pas que l'enfant qui ait bougé et que tout le monde s'est mis un peu à bouger. Il me semble que c'est cela qui était quand même un peu marquant dans le récit.

Alors je voudrais un peu relancer la question de tout à l'heure; est-ce que cette anamnèse, qui était très riche, très longue et très bien faite, a été faite simplement en début de traitement, et puis après l'enfant bougeant lui-même, seul, quelque chose s'est passé, mais comment ? C'est là que je m'interroge au niveau des parents; ou bien est-ce que finalement tu as été l'analyste d'un ensemble parents-enfant ? Est-ce que la progression s'est faite lentement ? Qu'est-ce qui a scandé cette progression ? Qu'est-ce qui a permis aussi que quelque chose se passe au niveau des parents, à partir de la relation qu'ils avaient avec toi ? Ou à travers leur enfant. Je ne sais pas. Il y a quelque chose qui est imprécis pour moi à ce niveau là, et j'aimerais bien qu'on en parle.

Tout à l'heure, on a dit - et c'est très juste - que dans certains cas on envoie les parents, quand on peut, ailleurs...

Mme, DOLTO. - Quand ils le désirent.

M. ROBINET. - Ou quand ils le désirent. Quand il y a un certain nombre de choses qui font que c'est possible, à la limite. Mais dans ce cas là, je n'ai pas l'impression que de soit ça. Je n'ai pas entendu dans ton récit que les parents soients allés parler ailleurs.

Or, nous nous trouvons devant quelque chose où l'on aurait pu imaginer que se passe ce qui se passe souvent dans ce genre de structure où l'enfant est tellement symptôme : il vient un moment où il bouge, et on se trouve devant une situation où ça s'arrête, où on enlève l'enfant.

Mme DOLTO. - Pas à quatorze ans.

M. ROBINET. - Oui, c'est vrai qu'il a quatorze ans. Mais ce qui m'intéresse, c'est la question des parents derrière cette histoire de l'enfant. Je vois bien comment l'enfant bouge, mais comment est-ce que les parents ont bougé ? Par quel moyen ?

<u>Mme DOLTO</u>. - C'est bien simple; parce que c'est un psychanalyste qui les a écoutés. C'est l'écoute de l'analyste qui fait ça.

 $\underline{\text{M. ROBINET.}}$ - C'est ma question justement : est-ce que l'écoute a été simplement en début du traitement ?

Mme DOLTO. - L'écoute de l'analyste écoutant à travers les propos qui visent une situation, lui, il l'entend. L'inconscient de l'analyste comprend ce que les parents ne comprennent pas. C'est exactement comme dans une analyse d'adultes où l'analyste ne répond pas un mot, mais il comprend, et le fait qu'il comprend dans son conscient ce que son inconscient a reçu, l'inconscient de la personne qui est en contact avec lui a débarrassé vraiment quelque chose dans quelqu'un sur qui il a un transfert. C'est ça le transfert. Le psychanalyste n'entend pas simplement : "Ma mère a été avec un monsieur..." Il a entendu tout le manque de castration, et le fait qu'il l'a entendu fait que je suis convaincueque les parents ont eu des rêves qu'ils n'ont pas pu dire.

C'est ça l'intérêt que cette anammèse soit toujours refaite par l'analyste, même si elle a été faite dans ses grandes lignes par une assistante sociale. Il faut que les choses soient parlées à quelqu'un qui entend ce que parler veut dire et qui par le fait de son travail de communication d'inconscient à inconscient fait que ce que nous entendons se réfère à la castration qui a manqué, d'où la souffrance. C'est cela qui éveille notre compréhension et notre compassion jusqu'à l'arrière-grandmère, cette femme qui n'a pas reçu la castration et qui a de ce fait été à l'origine des inutiles souffrances dont l'enfant est le symptôme.

<u>M. ROBINET</u>.- Ce que je voudrais savoir simplement, c'est comment ça se déroule. Quel genre de contact il peut yavoir à l'heure actuelle, en cours de traitement encore, avec ces parents. Est-ce qu'il y a encore des contacts ?

M. BOUQUIER. - Téléphoniques. Je pense qu'il y a eu un moment-clé, au niveau de ce qui se passe avec les parents, le jour où la mère de Norbert, une heure avant le rendez-vous, m'a dit "Ecoutez, j'ai des cours à remettre pour lundi, Norbert ne pourra pas venir". Là j'avais tellement cédé, finalement, sur le prix des séances, le nombre de séances, et ça venait là à la 7ème ou 8ème séance, que j'ai dit : "Ce n'est plus possible". Et je pense que c'est là que quelque chose a joué. Je l'ai appelé coupure, ça peut être castration . J'ai dit : "Non, Norbert peut venir seul". Et là il y a eu quelque chose dans ma relation aux parents qui a été décisif. Ce jour là, elle s'est décidée à le laisser partir seul, en le suivant, à 300 mètres. Mais enfin c'était venu à un moment où elle avait dit suffisamment de choses, ça devenait mûr, c'était le moment où elle pouvait le lâcher. Et à partir de là, ils se sont dit : "C'est son affaire, puisqu'il peut venir tout seul".

Mais j'ai l'impression que si j'avais accepté ce report de séance - il n'y avait pas de raison que ça ne continue pas, il n'y aurait pas eu justement cette castration. Ça s'est joué là, dans ce coup de fil. Mme DOLTO. - Ça a pu se jouer parce qu'il y avait eu un transfert très positif, malgré les tensions, sur ce psychana-lyste; et malheureusement cet enfant avait été soigné à neuf ans par des gens qui n'étaient certainement pas psychanalystes et qui n'avaient pas fait ce travail, qui par notre écoute déculpabilise les parents, en même temps qu'il leur fait comprendre que c'est quelque chose d'énergétique qui, inconsciemment en jeu, s'inscrit dans des comportements dynamiques.

 $\underline{\text{M. BOUQUIER.}}$.— $\square \text{Et.}$ ce qui est curieux, c'est que la mère n'avait pas le temps pour l'accompagner, mais elle avait le temps pour le suivre.

Mme DOLTO. - Nous devons nous arrêter maintenant. Mme Delpelsenaire ne pourra pas nous exposer son cas. Nous allons terminer la discussion autour du cas de M. Bouquier. -

M. LACOMBE. - Je voulais demander s'il n'était pas bon que cette parole qui change au niveau de la famille se fasse devant l'enfant; étant donné que l'enfant est pris dans le réseau de la parole des parents, dans la mesure où cette parole évolue, est-ce que ce n'est pas bon pour lui que ça se fasse en sa présence quelquefois ? Avec le même psychanalyste. Ceci remettrait en cause la dichotomie : parents chez un analyste et enfant chez l'autre.

Mme DOLTO. - Quand les parents demandent à venir, il faut demander à l'enfant s'il désire être présent. Mais je pense que c'est inutile. Que les parents écrivent, ça suffit; qu'ils donnent un coup de téléphone, ça suffit, si on en parle à l'enfant. Car s'il y a une parole de l'enfant qui vient se mêler à un travail analytique déjà bien engagé et qui n'est plus du tout sur la réalité. Les parents parlent de la réalité. Or, le travail analytique, ce n'est pas sur la réalité qu'il porte. C'est sur les fantasmes de l'enfant qui est en train de s'en sortir.

Je crois que quand les parents ont besoin de parler, c'est que l'enfant, lui, se débrouille pour ne pas apporter ses résistances vis-à-vis de l'analyste et les faire avaliser par ses parents. C'est avec lui qu'il faut parler de ça et lui dire : "De quoi est-ce que tu penses que tes parents voudraient me parler ?" Alors il dit : "C'est parce que maintenant...". "Pourquoi est-ce que tu fais des troubles en famille qui inquiètent tellement tes parents ? Est-ce que ce n'est pas parce que tu ne me dis pas que toi aussi, tu en as marre, tu trouves que ça va trop vite, que c'est trop compliqué pour toi, que c'était tellement plus commode quand tu faisais le cirque, et maintenant tu essayes de tout faire peser sur "c'est la faute au traitement". C'est géné-

ralement le négatif que l'enfant ne dit pas lui-même; il s'arrange pour que les parents aient à en dire.

Sinon, quand les parents changent et que ça va de mieux en mieux en famille, les parents n'ont pas du tout besoin d'en parler. Quand ça va bien, les parents ne demandent pas du tout à vous parler. Quand les parents demandent à parler, c'est qu'ils sont embêtés, qu'ils ne savent plus comment faire étant donné que ça fait des tensions au nom de ce traitement. Mais c'est toujours l'enfant qui les provoque.

Moi, je crois que c'est le négatif de l'enfant qui n'a pas pu s'exprimer en séance. Nous n'avons vu que le positif et le négatif (vient à la maison, pour essayer, par les parents, de faire craquer le traitement. Je pense que ça fait descendre le niveau de l'analyse quand on se met à parler du réel, exactement comme dans les analyses d'adultes. Il est certain qu'il y a des moments où les pulsions archaïques reviennent du fait de ce qui s'analyse, et c'est le sujet qui a à comprendre qu'il s'agit de pulsions archaiques, à l'occasion desquelles il reprend un style de comportement du temps de ces pulsions archaiques, c'est-à-dire qu'au lieu que la régression soit symbolique dans le dire et dans l'ici et maintenant des séances, elle s'accompagne d'acting-out en famille. Ça s'analyse avec le sujet; il n'y a pas de raison que parce qu'il remanie des pulsions archaiques en séance, de nouveau il se conduise comme lorsqu'il était petit à la maison. C'est justement là la tension et la castration chez l'enfant qui doit être vue. C'est très visible en institution. C'est plus compliqué dans les familles parce qu'il y a des projections des parents, qui peut-être, justement, sont frustrés parce que l'enfant évolue. Mais à mon avis, c'est presque toujours l'enfant qui mène la danse. J'ai vu dans les institutions que les enfants qui rendent difficile leur traitement sont des enfants qui n'assument pas, eux, le négatif qu'ils ont vis-à-vis de leur traitement et qu'ils le font assumer par les éducateurs.

Je crois qu'il y a des questions de rythme, et que le rythme doit être décidé peu à peu; et c'est l'enfant qui doit choisir son rythme de séances, et pas nous, tant pis pour la commodité de l'institution. Ce n'est pas toujours commode, mais c'est très nécessaire pour le traitement.

Mme NATAF. - ... S'ils ne viennent pas, la voisine le saura, la maîtresse fera ceci; s'ils ne viennent pas, ce sera punitif; il va y avoir une espèce de numerus clausus contre le

môme. Il va y avoir une espèce de persécution vis-à-vis de ce gosse par le groupe... C'est parce que c'est comme ça, c'est valo-riser le CMPP, c'est un truc, c'est délirant quoi.

Alors qu'est-ce qu'on fait là-dedans, nous ?

Mme DOLTO. - Je crois surtout que les analystes ne doivent pas se sentir persécutés par quelque chose qui est de la société, et que vous avez en ce moment une réaction comme ça.

Les CMPP sont indispensables étant donné l'état actuel de détribalisation totale des familles et de l'abandon tant des parents que des enfants. Il y a vraiment des murs en famille entre les uns et les autres. Si un psychanalyste dans un CMPP peut faire quelque chose, il faut qu'il se serve de ce moyen. C'est difficile parce que le cadre administratif ne comprend pas, etc.. Et il faut surtout que le psychanalyste ne se pose pas comme quelqu'un de hiérarchiquement supérieur aux autres du CMPP. C'est très important qu'il ne se pose pas comme hiérarchiquement supérieur et qu'il fasse comprendre que son travail est un travail d'étude de l'énergie en jeu dans des symptômes qui sont la preuve d'un refoulement et chez l'individu la preuve qu'il n'assume pas ces énergies pour y trouver son plaisir. Il s'emmerde là où les autreg s'amusent. Nous ne sommes pas là pour laisser continuer les choses, et c'est grâce à des CMPP qu'on peut tout de même voir des enfants en difficultés dont les parents n'auraient pas consulté : qu'on peut aider des familles qui n'en peuvent mais, 🚛 de ne pas avoir fait 1'Oedipe, d'avoir été traumatisé, et d'avoir de ce fait des enfants qui répètent ce que les parents devraient analyser pour eux-mêmes, avant.

Donc nous ne pouvons pas éviter de participer à ces institutions sociales de soins tout en en connaissant les difficultés. Les psychanalystes font partie de la société, ils sont au service des individus dont l'ensemble fait la société. Nous sommes des gens qui du fait de nos souffrances personnelles, chacun, sommes venus à l'analyse - du fait de nos névroses. Si nous avons pu devenir lucides sur le cheminement à faire dans un travail d'élucidation des épreuves que se donnent les uns aux autres les êtres qui sont liés génétiquement ou qui s'aiment, c'est pour servir à la société, non ? Sinon pourquoi nous paient-on?

Donc servons-nous aussi des moyens que la société est en train de créer - très maladroitement peut-être - parce que les personnes qui ont le pouvoir de décision au nom de l'Etat le font dans une idée de "récupération". Mais notre travail d'analyste c'est tout de même de voir ce que nous pouvons y faire d'analytique. Le reste, bon, on laisse le petit bordel s'installer. Si c'est un lieu de fête, où on vient parler... Pourquoi pas ?

Je crois justement que l'analyste a à faire, en n'étant pas justement dans sa tour d'ivoire dans un CMPP, n'ayant pas l'air de quelqu'un de supérieur envers qui il faut avoir des égards différents de ceux que l'on a pour d'autres gens. Il faut que toujours ce soit centré sur l'intérêt de l'enfant et que les gens du CMPP le sentent, même quand quelque chose pour eux les gêne administrativement.— Dans un centre par exemple, c'était très difficile parce que la personne qui faisait le planning était obsessionnelle; alors si un enfant ne venait pas juste à l'heure, c'était un drame; alors que c'était d'accord avec moi parce que justement ce jour là il avait une composition, et que tant pis, je resterai une demie heure de plus pour celui-là qui va arriver à l'heure du déjeuner. Mais ça a été terrible au début. "Je ne peux pas faire mon planning. — Vous direz qu'il est venu à 10 heures, et vous ne direz pas que je suis partie à midi et demie!"

C'est difficile, mais il faut que les gens comprennent que tous les soignés ont leur mot à dire. Il n'y a pas que les soignants qui ont leur mot à dire.

 $\underline{\text{Mme NATAF}}$.- Je pensais aux fantasmes des gens vis-à-vis de ça.

Mme DOLTO. - Il y a les nôtres aussi.

100

Mme Y... - Mais je trouve qu'on devrait arriver à pouvoir dégrincer quelque chose, dégripper.

Mme DOLTO. - Que certains CMPP ne soient pas viables, c'est possible. Mais il y a aussi le fait de se lancer dans la psychanalyse d'enfants, sans avoir la pratique de la psychanalyse d'adultes. Or, vous avez affaire à des adultes dans le CMPP.

Mme Y... - Pour arriver à faire bouger cet ensemble, je trouve ça épuisant, et pratiquement impossible.

Mme DOLTO. - Je voudrais que ceux qui ont des responsabilités dans les CMPP puissent parler.

Mme C..- Pour un enfant qui est dans une institution et qui est pratiquement abandonné ou rejeté, où il n'y a pas de support familial - qui est demandeur pour cet enfant ? Par exemple un enfant qui aurait besoin éventuellement d'une psychothérapie.

Mme DOLTO. - Qui dit qu'il en aurait besoin ? C'est celui-là qui est demandeur.

 $\underline{\text{Mme C...}}$ - Alors celui qui est demandeur, en fait le psychanalyste le reçoit. Et ensuite ?

Mme DOLTO. - Il lui demande ce qui se passe pour cet enfant. Puis il voit l'enfant, et lui dit : "Mme Untel ou M. Untel pense que tu aurais besoin de parler à quelqu'un, étant donné..." Car tout dossier est à lire tout haut à chaque enfant. Chaque enfant doit connaître intégralement son dossier s'il le demande. Et tout ce qui a été dit de lui et sur lui doit lui être dit à lui avec des mots compréhensibles. C'est après seulement que nous proposons notre technique.

Vous voyez l'enfant deux ou trois fois; et vous voyez s'il a quelque chose à vous dire. S'il fait un transfert, il aura quelque chose à vous dire. Ça commence comme ça. Bien sûr, au début, il est venu à la demande de quelqu'un qui a fait un transfert paternel ou maternel sur lui et un transfert de supposé capable sur le psychothérapeute. C'est déjà important qu'il le sache, s'il en a besoin, pour lui, et qu'il sache que ça ne fait rien s'il ne travaille pas bien à l'école...

(A J.J. BOUQUIER).

Moi, il y a une question que je voudrais vous poser sur le cas que vous nous avez présenté; je ne sais pas si vous pourriez y répondre; c'est : pourquoi cet enfant n'a pas fait d'encoprésie, et pourquoi il n'a pas fait de bégaiement. Ou bien en aurait-il fait et que ça serait passé inaperçu, qu'on ne vous l'aurait pas dit ? Parce qu'il me semble que cet enfant ne pouvait pas évoluer sans avoir fait une encoprésie momentanée et un bégaiement momentané, étant donné l'interdit des pulsions actives, olfactives, orales et anales. Le fait de ne pas s'arrêter à la gare me semble être quelque chose qui répète que le caca ne se serait pas arrêté à l'anus.

J.J. BOUQUIER. - Ce ne serait pas l'anorexie qui...

Mme DOLTO. - Il y a eu l'anorexie, oui,

Mme Y... - Il y a l'asthme.

Mme DOLTO. - Oui. Justement, est-ce que l'anorexie n'est pas venue parce que la mère voulait déjà le dresser à la propreté, et est-ce que l'asthme n'est pas venu pour des raisons qui auraient été l'interdiction de parler trop fort, d'avoir des expressions orales agressives qu'il aurait refoulées ? On se serait attendu à ce

qu'un enfant comme ça ait eu énurésie, encoprésie. C'est moins douloureux, moins important que l'asthme.

J.J. BOUQUIER. - Je n'ai pas le souvenir qu'il en ait été question. - Est-ce que ça aussi, ce n'est pas quelque chose dont on ne peut pas parler ? Je n'ai pas dû poser la question. Car les deux premiers entretiens sont venus sans que je pose une question, pratiquement.

Mme DOLTO. - Les symptômes d'anorexie scolaire, on comprend, puisqu'il y a eu anorexie. Il n'a pas rongé ses ongles aussi. Où sont passées les pulsions actives ! Orales, anales ? Tous les symptômes en sont venus à un examen organique et à une opération dont on n'a pas parlé. C'était à neuf ans.. (inaudible) ... dans l'opération du rein. Ça irait bien dans ce que je disais: quand on ne paye pas, ça se paye sur un lieu du corps associé dans l'imaginaire aux pulsions d'un stade donné (oral, anal, génital, uréthral).

 $\underline{\text{J.J. BOUQUIER.}}$ — Il y a des choses que j'ai laissé passer à ce moment là....

Mme V... - Il faudrait poser le problème de l'anamnèse analytique : est-ce qu'on laisse parler les gens comme ça, en disant : l'anamnèse se fera, j'arriverai à la refaire, à la reconstruire; et à la limite ça n'a pas tellement d'importance de connaître l'anamnèse. Ou est-ce qu'il est utile d'essayer de retracer une anamnèse...?

M. X.-- Moi, je suis influencé là par ce que je constate : lorsque l'enfant présente là quelque chose qui paraît fou, s'il n'y a pas eu une anamnèse suffisante pour que nous, nous puissions dire "Mais voilà l'exemple de ce qu'il nous dit là" et au moins de l'entendre en ce sens, de savoir à quoi ça renvoie, son histoire, je pense qu'on risque de ne pas entendre et par là que <u>lui</u> risque aussi de ne pas entendre; et qu'il y a peut-être intérêt, en suivant bien sûr le discours des parents, à savoir ce qui a été l'histoire de l'enfant, pour que chaque fois ce qu'il pourra nous dire dans ses fantasmes, dans ses rêves, puisse renvoyer à un moment de son histoire. C'est comme ça que je vois l'intérêt d'une anamnèse plus poussée au départ.

Mme D... - Je pense que ça dépend de l'âge de l'enfant. Tantôt une anamnèse est le résultat de réponses à des questions précises... (inaudibles).. et tantôt ce vécu, on l'écoute, on l'entend, dans un contexte spontané.

Donc je ne ferais pas une réponse de principe. Je pense que dans certains cas, la position est justifiée.

Mme DOLTO. - Je pense comme vous que c'est parfois difficile; en tout cas qu'il faut toujours tout écouter de ce qu'il peut répéter. Et comme vous avez fait très attention à ce train où il rate les gares, moi, je l'ai attendu : qu'est-ce qu'il répète ? Il ratait l'arrêt où il devait s'arrêter.

Mais il arrive que nous ne sachions rien, que les parents aient entièrement menti sur une anamnèse, et c'est très intéressant à ce moment là parce que les parents vous écrivent (justement, quand on dit qu'on est prêt à écrire, c'est au fur et à mesure du traitement de l'enfant que les lettres arrivent "j'ai oublié de vous dire que") et quelquefois on a la surprise, comme je l'ai eue d'un enfant dont on ne m'avait pas dit qu'il était adopté et où j'ai eu cette séance extraordinaire de la bande magnétique enregistrée à deux jours de sa vie et qu'il a joué chez moi, comme dans un état second. Deux voix "Non, salope, tu ne l'auras pas - Mais si, maman, je voudrais tant le garder, maman, je t'en prie. - Non, non, ce sera ta punition, tu ne l'auras pas...". C'était un schizophrène de treize ans.

Et jlai eu le téléphone de la mère. J'ai pensé la mère a dû se disputer avec une autre femme à son propos, ça a dû être une histoire épouvantable qui a dû se passer, et qu'il répète, 🛴 il ne sait pas laquelle; il est parti là-dessus. Je voulais voir la mère après cela et c'est elle qui m'a téléphoné en me disant : "Je voudrais vous voir". - Oui, pourquoi ? - "Il s'est passé quelque chose d'extraordinaire, il n'a jamais dormi de sa vie une nuit entière/depuis la dernière séance, il dort. Il a commencé par rentrer, se coucher et dormir jusqu'au lendemain matin. Et depuis, il dort toutes ses nuits". Et c'était ce qui s'était passé à deux jours de sa vie, dans la clinique où elle était venue l'adopter clandestinement, dans la pièce à côté de celle où avait accouché la jeune fille mère de 17 ans, avec sa mère, une mère terrible, épouvantable qui l'obligeait à abandonner l'enfant : "Mais comment est-ce possible que le petit s'en soit souvenu, puisque mon mari lui-même ne sait pas cette histoire. Je ne l'ai dite à personne". J'ai dit : "Je n'en sais rien. Vous y avez pensé ?" -Oh oui, j'y ai pensé souvent. C'était tellement abominable". La mère adoptive avait laissé à l'enfant le prénom que la jeune maman voulait lui donner.

L'enfant avait été inscrit à l'état civil au nom de la mère adoptive, entrée à la clinique avec un coussin sur le ventre, comme si elle devait accoucher. C'était une adoption clandestine. Alors ce qui a fait problème, c'est que les deux autres enfants de cette famille dont on m'avait raconté l'anamnèse : "Il a été propre, il a eu des dents à tel âge..." bien sûr, elle les avait tous adoptés à deux jours. A ma stupéfaction, c'était seulement maintenant qu'elle me l'apprenait ! Donc, quand l'analyse se déroule, on arrive tout de même un beau jour à aller jusqu'à l'aube de la vie. L'enfant de deux jours avait enregistré la siè e ! A la séance suivante, je lui ai dit : "est-ce que tu te rappelles ce que tu m'as dit la dernière fois ?" Il me dit : non. "Et comment ça s'est passé depuis ? - Je ne savais pas que je savais dormir".

Cet enfant, l'aîné de trois adoptés clandestins, était phobique de tout et en particulier de tous les instruments; il est devenu tailleur.

M. X... - C'est le même problème, très concrètement. Tout récemment, j'ai reçu un arriéré profond de 15 ans venu me voir avec ses parents, et la mère m'a parlé de beaucoup de choses. Elle me dit : "Il n'y a pas eu de problème jusqu'à six ans. Il était un peu agité mais c'est tout". A la fin quand même je lui ai dit : "Mais vous ne m'avez pas du tout parlé de la propreté, comment ça s'est passé ?" -"Ah, la propreté ! Jusqu'à 6 ans il n'était pas propre du tout. Et même dans certaines occasions, il n'est toujours pas propre. Il y a deux jours, quand on lui a dit qu'on allait venir vour voir, il a encore fait dans sa culotte".

Il y a là quelque chose qui me paraît très important. Dans le cas de Norbert, il n'y a rien effectivement non plus au sujet de la propreté.

Mme DOLTO. - Il faut que nous arrêtions maintenant. Nous reprendrons tout à l'heure.

0

0 0